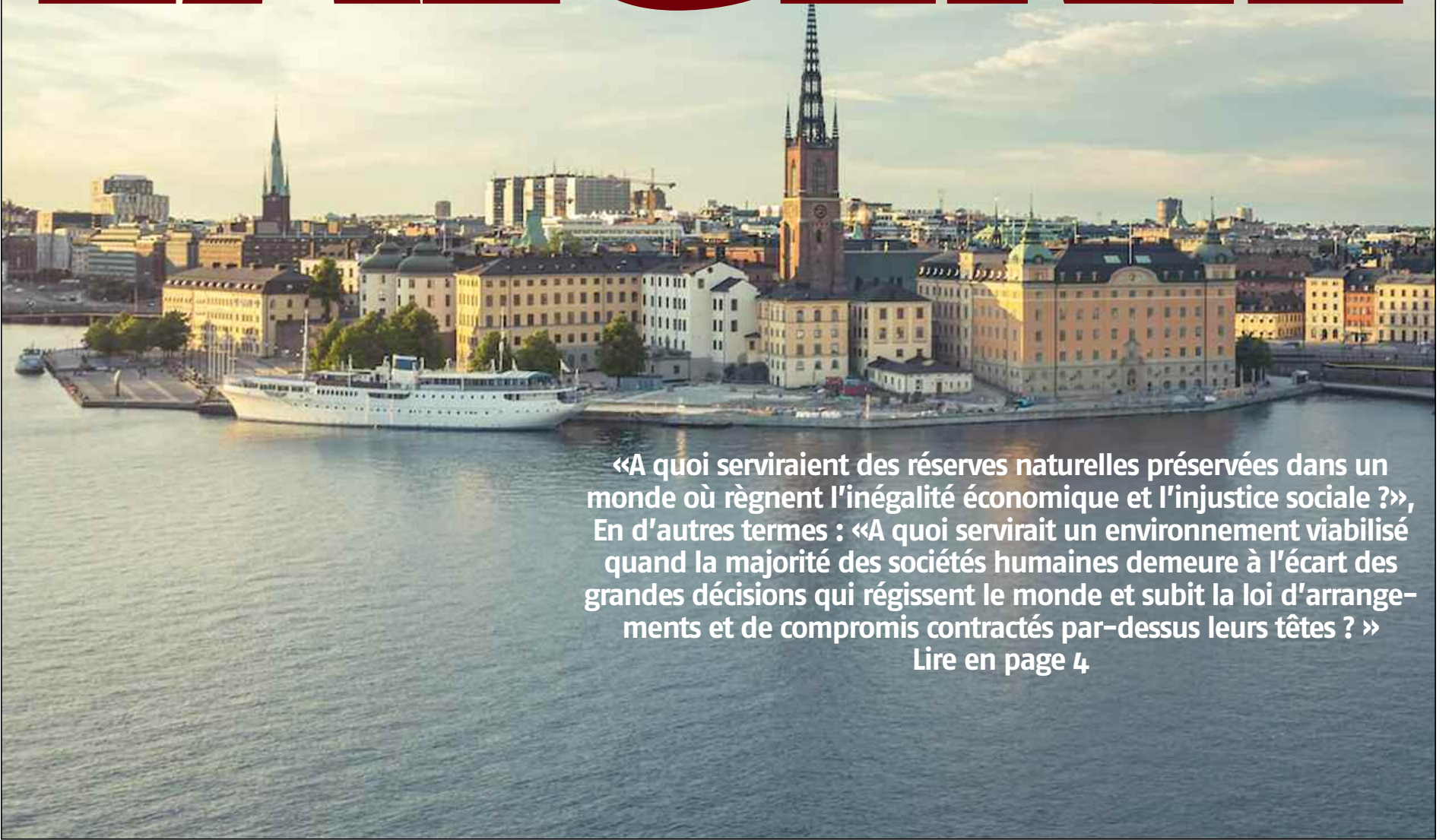




IL Y A 50 ANS À STOCKHOLM LE MESSAGE ÉCOLOGIQUE DE L'ALGÉRIE



«A quoi serviraient des réserves naturelles préservées dans un monde où règnent l'inégalité économique et l'injustice sociale ?», En d'autres termes : «A quoi servirait un environnement viabilisé quand la majorité des sociétés humaines demeure à l'écart des grandes décisions qui régissent le monde et subit la loi d'arrangements et de compromis contractés par-dessus leurs têtes ? »

Lire en page 4

© Photo : D.R

DISCUSSIONS EN COURS ENTRE BENATTOU ET SCHLUMBERGER ALGÉRIE

Vers la réalisation d'un projet-pilote de géothermie en Algérie

JUSTICE



Six tribunaux administratifs d'appel créés



RAOUYA A PRIS PART AUX ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID EN EGYPTE

Les années à venir s'annoncent «fastes» pour la finance islamique !

Benbouzid : 70% des malades se dirigent vers les CHU ce qui crée une grande pression

ETATS-UNIS

Grefte d'un implant d'oreille imprimé en 3D à partir de cellules

Une équipe médicale américaine a annoncé, jeudi, avoir pour la première fois, greffé un implant d'oreille humaine créé à partir des cellules de la patiente soignée et à l'aide d'une imprimante 3D, une procédure qui doit pouvoir aider les personnes souffrant d'une rare malformation à la naissance. Cette opération a été réalisée dans le cadre d'un essai clinique destiné à évaluer la sûreté et l'efficacité d'un tel implant pour les personnes atteintes de microtie, dont l'oreille externe ne s'est pas développée correctement.

BOUIRA

Saisie de plus de 10 quintaux de viandes blanches impropres

Une quantité de plus de 10 quintaux de viandes blanches et d'abats, impropres à la consommation, a été saisie à Bouira par la police urbaine et de la protection de l'environnement, a-t-on appris vendredi dernier auprès des services de la Sûreté de wilaya. «Nos services de la police urbaine et de la protection de l'environnement ont saisi une quantité de 1009 kilogrammes de viandes blanches et d'abats impropres à la consommation», a précisé à la presse le chargé de la communication de la Sûreté, le Commissaire de police Samir Toutah.

PRODUCTION DE FROMAGE

Les règlements techniques fixés par la loi

Le règlement concernant les spécifications techniques des fromages et des spécialités fromagères vient d'être fixé par les quatre ministères, soit ceux de la Santé, de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture. Un arrêté qui a pour objet d'adopter le règlement technique fixant les spécifications techniques des fromages et des spécialités fromagères est sorti dans le dernier numéro du Journal officiel

BEM et BAC

Deux examens au menu du système éducatif

Demain s'ouvre la période consacrée aux deux examens de fin d'année scolaire, le Brevet de l'enseignement moyen (BEM), du lundi 6 au mercredi 8 juin, et le Baccalauréat, du dimanche 12 au jeudi 16 juin 2022.

Pour rappel, l'examen de fin de cycle primaire a été annulé pour la session 2022, le passage à la première année moyenne pour les élèves de la 5^e année primaire devant se faire en calculant la moyenne annuelle de l'évaluation continue. Les élèves des classes concernées par le BEM et le BAC ont pris l'habitude de désertier les cours pour se consacrer à une préparation intensive réservée le plus souvent aux matières essentielles de chaque filière. Les pouvoirs publics ont une autre préoccupation : garantir la crédibilité des examens. Il s'agit d'empêcher la fraude et les fuites des sujets. Cette tâche mobilise tous les services concernés. Ainsi, «dans le cadre de la sécurisation du déroulement des examens officiels du mois de juin courant, le ministère de la Justice a adressé, mercredi, une note de service aux procureurs généraux près les Cours de justice, à l'effet de prendre les mesures nécessaires à la prévention et à la lutte contre la fraude et les fuites des sujets d'examens, notamment à travers le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC)», a fait savoir jeudi un communiqué du ministère de la Justice. Au niveau de chaque Cour, une cellule de veille et de suivi est mise sur pied dans ce but.

Un traitement judiciaire strict est prévu à travers la poursuite pénale immédiate, et ce, en coordination avec les instances compétentes, à savoir les services de la police judiciaire et l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC. Les examens de fin d'année permettent aux élèves de passer des caps décisifs dans leurs parcours scolaires, plus particulièrement le baccalauréat qui ouvre la voie vers l'Université et les grandes écoles.

Ces deux épreuves clés - BEM et BAC - sont des indicateurs du rôle crucial de l'enseignant et plus largement des travailleurs du secteur éducatif, dans l'amélioration des résultats, qui reflètent les efforts consentis par tous, notamment sur le plan de l'organisation et de la garantie des moyens éducatifs et pédagogiques.

L'Office national des examens et concours (Onec) a recensé plus



■ Le devoir des pouvoirs publics est de réunir les meilleures conditions préparation et de passage des examens.

(Photo:DR)

de 700.000 candidats à l'examen du baccalauréat au niveau de plus de 2.500 centres d'examen à travers le pays. Cette année, plus de 6.000 détenus sont inscrits à

l'examen du baccalauréat et plus de 4.000 autres à l'examen du BEM. L'an dernier, à la session 2021, le taux de réussite national à l'examen du Baccalauréat a at-

teint 61,17 %. «Bon et encourageant», c'est ainsi que le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, avait qualifié ce taux de réussite. Mais, pour des considérations sanitaires et psychologiques liées à la propagation de la pandémie de Coronavirus (Covid-19), la moyenne d'admission avait été fixée à 9,5/20, une mesure prise au profit des élèves pour les soutenir et prendre en considération les pressions psychologiques subies du fait de la propagation de la pandémie de Coronavirus. Elle a «permis d'augmenter de 5,9 % le taux de réussite national». Le devoir des pouvoirs publics est de réunir les meilleures conditions préparation et de passage des examens.

On sait que le bruit dérange les candidats aux examens, en empêchant leur concentration. Certains conducteurs de motos se croient autorisés, voire encouragés, à faire le maximum de bruit par une série d'explosions émanant des tuyaux d'échappement, y compris le soir et tard la nuit sans être inquiétés alors qu'ils commettent une infraction sévèrement punie par la loi. L'article 64 de la Constitution stipule que «le citoyen a droit à un environnement sain dans le cadre du développement durable» et ajoute que «la loi détermine les obligations des personnes physiques et morales pour la protection de l'environnement».

Les auteurs de bruit à l'aide de leurs motos ne semblent astreints à aucune obligation pour la protection de l'environnement comme s'ils étaient non concernés par les dispositions en vigueur qui sanctionnent les responsables de nuisances sonores.

Justice

Six tribunaux administratifs d'appel créés

➤ **Après la promulgation de la Constitution de 2020**, six tribunaux administratifs d'appel de deuxième degré de juridiction en matière administrative ont été créés dans les wilayas d'Alger, Oran, Constantine, Tamanrasset, Béchar et Ouargla. Les présidents de ces tribunaux et les commissaires d'Etat près ces tribunaux ont été installés ce jeudi. S'exprimant lors de la cérémonie d'installation organisée à cette occasion, au siège du Conseil d'Etat, lors d'une séance présidée par Mme Farida Benyahia, présidente du Conseil, en présence du Conseiller du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, et des cadres du secteur de la Justice, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé que «la création des tribunaux administratifs d'appel consolidera le principe du double degré de juridiction qui est l'un des piliers fondamentaux de la justice et une garantie essentielle pour le bon fonctionnement de la justice et, partant, réaliser un procès équitable et garantir le droit de défense».

«Ces principes visent à réaliser la sécurité judiciaire et instaurer la confiance auprès des justiciables en donnant une chance à la personne lésée de porter son action devant ces juridictions en vue de s'assurer de l'intégrité de la décision rendue par les magistrats des tribunaux», a-t-il expliqué. Il a rappelé que l'Algérie «a connu des haltes historiques importantes ces dernières années, dont l'amendement constitutionnel qui était le point de départ de l'édification des nouvelles institutions et qui a prévu une série de principes garantissant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la consécration de la protection juridique, le contrôle de l'activité des pouvoirs publics et l'introduction d'un système renforçant les droits et les libertés». Il a affirmé à cet égard que «l'étendue géographique du territoire national et le volume des affaires portées devant la justice administrative et ses répercussions sur le justiciable, ont été pris en compte dans ce découpage, outre la rationalisation des dépenses publiques et des ressources humaines, ainsi que le rôle que jouera la justice électronique pour rapprocher les distances».

Dans son intervention, la présidente du Conseil d'Etat, Mme Farida Benyahia, a affirmé que «l'installation des présidents des tribunaux administratifs d'appel et des commissaires d'Etat, intervient en application des dispositions de la Constitution de 2020 et en concrétisation des engagements du président de la République en matière de protection des droits et libertés du citoyen, notamment dans le domaine de la justice administrative.

L. A.

REPÈRE

UAR

L'Algérie élue à la vice-présidence

Le Directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a été élu, vendredi, au poste de deuxième vice-président de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), et ce, lors de la 13^e session de l'Assemblée générale de l'Union tenue à Dakar (Sénégal), a-t-on appris auprès de la Radio nationale.

L'Algérie qui a remporté cette grande victoire grâce à sa participation active et forte au sein des différentes commissions, a su préserver sa qualité de membre au Conseil exécutif et obtenir la qualité de membre dans trois Commissions importantes : la Commission technique, la Commission financière et juridique et la Commission de la radio, un acquis conforté par l'impact positif du soutien de l'Etat algérien à l'UAR et qui a été fortement salué par son Secrétariat et ses membres. Suite aux larges plébiscites et soutien des membres du Conseil exécutif à la candidature algérienne, le candidat marocain a dû se retirer, marquant ainsi un retour en force de l'Algérie après une période de recul de sa présence et de son influence, du fait des manœuvres de la partie marocaine qui a tenté par tous les moyens, y compris le recours à des alliances suspectes, d'évincer l'Algérie de tout poste d'influence au sein de l'Union.

Cet acquis qui sied à l'Algérie, lui permettra de jouer pleinement un rôle influent au sein de l'UAR et de conforter sa présence dans différentes instances et commissions, à même de continuer à impacter, de manière positive, la consolidation des valeurs et principes de coopération, d'action commune, de développement et de libération en Afrique, conformément aux chartes et valeurs de l'Union africaine. Il convient de rappeler que l'Algérie abritera, également, le siège du Centre d'échange d'informations de l'UAR et en assurera la direction.

Idem pour les chanteurs de rues qui se servent d'amplificateur de son, ce qui suppose une autorisation du wali.

Les nuisances sonores, de sources diverses, imposées aux riverains et aux passants et, en période d'examens, aux candidats, ne sont limitées par aucune intervention des autorités concernées, comme dans une zone de non-droit.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Raouya a pris part aux Assemblées annuelles de la Bid en Egypte Les années à venir s'annoncent «fastes» pour la finance islamique !

La finance islamique gagne du terrain en Algérie et dans plusieurs autres pays africains et arabes. De plus en plus, les banques adoptent les services de la finance islamique pour encourager l'investissement islamique et contribuer à lutter contre la crise économique et sociale.

Le défi de l'inclusion financière se pose avec acuité dans plusieurs pays africains. Les pays membres du Groupe de la Banque islamique de développement (Bid) ont discuté lors de leurs Assemblées annuelles qui se sont déroulées à Sharm el-Sheikh (Egypte), du 1^{er} au 4 du mois en cours, des actions globales à mettre en place pour accélérer l'inclusion financière à travers la généralisation de la finance islamique. En effet, pour exploiter le potentiel de cette finance, les pays membres doivent réformer leur système financier et leur réglementation.

L'Algérie, à l'instar de plusieurs autres pays membres de ce Groupe, vise à renforcer la capa-



■ Pour exploiter le potentiel de cette finance, les pays membres doivent réformer leur système financier et leur réglementation. (Photo : D.R)

cité d'absorption des produits de la finance islamique en intégrant toutes les parties prenantes afin de profiter de l'intégralité du potentiel de cette finance. Encourager la coopération entre les pays membres dans le domaine de la finance à travers l'organisation des formations sur le développement de l'inclusion financière numérique, par exemple.

Lors de sa participation à ces Assemblées annuelles de la Bid, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya s'est entretenu avec de nombreux homologues et responsables d'institutions financières sur les mécanismes de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la finance. Il a également évalué avec ses homologues, membres de la Bid, «l'état de la coopération bilatérale ainsi que les moyens à même de consolider le rôle de cette importante institution financière régionale dans sa mission de développement socio-économique de ses pays membres», selon le communiqué de son ministère.

L'objectif de cette société permettre aux populations les plus vulnérables à sortir de la crise financière grâce aux produits de la finance islamique, qui ne sont pas uniquement destinés aux pays musulmans. Cette finance est considérée comme un facteur important de développement et d'inclusion financière.

«Au-delà du rétablissement, garantir la résilience et la durabilité», était le thème choisi par les organisateurs de l'édition 2022 des Assemblées annuelles de la Bid, qui a réuni «près de 5.000 participants issus des 57 pays membres ainsi que des institutions internationales et régionales et du secteur privé», selon la même source. C'était l'occasion pour M. Raouya qui a également présidé la 22^{ème} réunion du Haut Conseil des Fonds d'El-Aqsa et d'El-Qods, lors de laquelle, il a examiné «l'état d'exécution et les résultats financiers de ces Fonds et a adopté leur rapport d'activités et financier».

Il convient de préciser que ces deux fonds ont été créés sur l'ini-

tiative de l'Arabie saoudite, lors du Sommet arabe tenu au Caire en octobre 2000. Ces fonds permettent au Groupe de la Bid de soutenir le développement de la Palestine.

Durant la pandémie du Covid-19, la Bid a acquis via le Fonds Al-Aqsa plusieurs articles et équipements médicaux au profit des établissements de santé palestiniens. Elle a contribué non seulement à aider ou à soutenir les membres touchés par la crise, mais elle participe aussi au développement de leurs systèmes financiers. Les discussions entre M. Raouya et le Président du Groupe de la Bid, rencontré en marge de ces Assemblées se sont portées, sur les moyens de renforcement de la «coopération bilatérale ainsi que les moyens à même de consolider le rôle de cette importante institution financière régionale». Il s'est également entretenu, selon le même communiqué avec «le Président-directeur général de la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (Ifc), filiale de la Bid, avec lequel, il a discuté des programmes de coopération développés par cette Société». Il a rencontré durant ces quatre jours d'échange de nombreux responsables d'établissements et d'organismes financiers africains, arabes et onusiens. Il a mis en avant durant ses rencontres les efforts déployés par l'Algérie dans l'objectif de généraliser la finance islamique et de l'inclusion financière et numérique. Les banques en Algérie commencent à revoir leurs services en ligne et visent à ouvrir davantage d'agences de la finance islamique à travers le territoire national.

Samira Takharboucht

Discussions en cours entre Benattou et Schlumberger Algérie

Vers la réalisation d'un projet-pilote de géothermie en Algérie

Le développement des énergies renouvelables est érigé au rang des priorités nationales. Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Ziane Benattou multiplie ces derniers mois les rencontres et discussions des représentants diplomatiques et responsables d'entreprises nationales et étrangères en vue de renforcer la coopération dans le domaine des énergies renouvelables. Il a discuté avant-hier à Alger avec le directeur général de Schlumberger Algérie, du «projet de réalisation de la centrale solaire du village d'Ilni à Illizi», selon le communiqué du ministère de tutelle.

«Ce projet consiste en l'électrification en énergie solaire du village d'Ilni, situé à 160 km du chef-lieu de la wilaya d'Illizi pour alimenter 90 foyers, une école, une mosquée et une école coranique, une salle de soin ainsi que le pompage de l'eau», a précisé la même source. Les deux parties ont également évoqué «la réalisation d'un projet de géothermie en Algérie». Il a été convenu dans le cadre du programme de géothermie du ministère, que «Schlumberger/Algérie finance un projet-pilote d'un site à fort potentiel», a indiqué le même communiqué, affirmant que «les deux parties se sont dits favorables à la poursuite de la réflexion et des discussions plus approfondies afin d'identifier de façon concertée les axes de coopération dans le domaine des énergies renouvelable et du développement durable». Ce projet est en cours de négociation.

Le ministre a souligné l'importance de réussir «le passage vers des énergies propres et durables, à travers les projets ambitieux et stratégiques, tout en impliquant le citoyen et la société civile dans l'élaboration de la stratégie appropriée pour la transition énergétique». La transition énergétique est au centre de tous les débats et discussions des pays du monde depuis le début de la guerre en Ukraine. Passer au vert intéresse aussi l'Algérie qui s'est engagée à réduire son empreinte carbone. M. Benattou a discuté avec l'Ambassadeur du Zimbabwe à Alger, Vusumuzi Ntonga, «les moyens de développer la coopération bilatérale dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique». Lors de cette rencontre, le ministre a «informé l'Ambassadeur du lancement du projet d'appels d'offres à investisseurs pour la réalisation de centrales solaires PV d'une capacité totale de 1.000 MW, réparties sur le territoire national algérien en lots de 50 à 300 MW chacun, adressé aux investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers». La semaine dernière, le premier responsable du secteur a annoncé que «86 entreprises étrangères s'intéressent au projet». Il a souhaité, dans ce cadre, «d'établir des partenariats entre les deux pays dans un esprit gagnant-gagnant, notamment dans le développement et l'exploitation durables des projets hydroélectriques, et de gestion des déchets, dont le Zimbabwe possède une expérience bien avérée».

Samira Tk

CONSEIL DE LA NATION

Agriculture

Les minoteries tenues de redistribuer 60% des quantités de son aux éleveurs de bétail

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a fait savoir, jeudi, que les unités spécialisées dans la mouture du blé tendre et dur seront tenues, dès la saison prochaine, de redistribuer 60% des quantités de son issues des opérations de transformation aux éleveurs de bétail. S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, le ministre a expliqué que le prix du son, matière de base dans l'alimentation du bétail, bien que plafonné à 1.800 DA le quintal est cédé à 4.700 DA sur le marché noir. Le secteur de l'agriculture œuvrera à l'avenir à revoir les opérations de distribution du fourrage, notamment le son, aux éleveurs afin de casser le monopole détenu par les intermédiaires sur ces matières, pour provoquer la pénurie ou l'augmentation des prix sur le marché noir, a-t-il ajouté, relevant l'impératif de renforcer le contrôle sur ces opérations pour «freiner la spéculation et le monopole que les intermédiaires pratiquent en vue de revendre ces matières sur le marché noir à des prix exorbitants». Et de rappeler que les services de sécurité avaient saisi, dans plusieurs wilayas du pays, des quantités «considérables» de ces matières stockées et destinées au monopole, d'où «la nécessité de renforcer le contrôle sur les quantités accordées aux éleveurs». Abordant la disponibilité du fourrage, le ministre a rassuré que l'Office national des aliments de bétail (ONAB) approvisionnait les éleveurs en fourrages composés (orge et son) et en maïs, à des prix subventionnés en hors taxes. Par ailleurs, M. Henni a évoqué le dispositif tripartite associant les éleveurs, les abattoirs, et l'Office national des aliments de bétail (ONAB) qui permet aux éleveurs de signer des contrats de partenariat, en vue de l'acquisition de fourrages produits à partir de l'orge subventionnée (2.600 DA le quintal), contre l'approvisionnement de l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR) en têtes ovines, en vue d'assurer la fourniture des viandes pour le consommateur, avec des prix variant entre 1.100 DA et 2.200 DA le kilogramme. A une question sur la cherté des engrais (locale et à l'international) et leur rareté sur le marché, M. Henni a fait savoir que son département ministériel avait procédé à la révision du prix de référence de tous les engrais, notamment les engrais de large utilisation. Le ministre a également rappelé l'accord conclu par son département ministériel avec la Société «ASMIDAL», en vue d'assurer les approvisionnements du secteur en cette matière, notamment les branches stratégiques. Interrogé sur les dispositions prises pour éviter l'utilisation des eaux polluées dans l'irrigation des cultures et des champs, M. Henni a affirmé que le secteur prend des mesures «coercitives» à l'encontre des agriculteurs qui utilisent ces eaux, des mesures, a-t-il dit, prévoyant la saisie du matériel, la destruction de toutes les récoltes irriguées avec des eaux non traitées, en sus des poursuites judiciaires. Il a également fait état de l'accompagnement des agriculteurs pour l'obtention d'autorisations de forage de puits, en coordination avec le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique.

Agence

BRÈVE

Importations

L'exigence du document d'Algex met à l'arrêt plusieurs usines

De nombreux opérateurs économiques trouvent des difficultés à exercer leurs activités, en raison des nouvelles restrictions à l'importation imposées par le ministère de Commerce. Des usines se sont même retrouvées à l'arrêt. Le P-dg de Golden Drink Algérie, Amra Salim, spécialisée dans la production de boissons des marques Tazedj, Aqua fine et Fruix, a indiqué que «depuis 3 mois, et avec la fameuse attestation Algex, beaucoup d'acteurs dans la revente en l'état sont à l'arrêt. Des usines sont à l'arrêt, notamment les petits producteurs».

Il a également souligné que «les pouvoirs publics doivent savoir que l'importateur n'est pas un ennemi, mais un maillon dans la chaîne de l'économie algérienne. L'importation est un métier et le surplus, c'est le marché qui va le réguler. Lorsqu'un produit est fabriqué localement, aucun ne s'aventurera à l'importer. Et pire encore, lorsqu'on ferme tout à l'importation, on donne la chance aux spéculateurs d'augmenter les prix. Les pays les grands industrialisés dans le monde sont pourtant les plus grands importateurs».

Jugeant les dernières mesures du ministère du Commerce, d'«arbitraires, avec des conséquences dramatiques sur l'économie nationale», M. Amra a indiqué que «le malheur dans ce pays, c'est que les pouvoirs publics n'ont même pas la préforme des données. Ils sont incapables de dire si tel ou tel produit est fabriqué localement ou pas. Ils bloquent, et c'est tout. J'espère qu'ils vont intervenir rapidement pour débloquer la situation».

C.P.

Il y a 50 ans à Stockholm

Le message écologique de l'Algérie

En juin 1972, dix ans après le recouvrement de son indépendance, l'Algérie faisait son entrée sur la scène environnementale internationale, en même temps que 113 autres pays réunis à Stockholm (Suède) pour la première conférence mondiale sur l'environnement convoquée par l'Organisation des Nations unies (ONU).

Cet événement de dimension planétaire marquait alors un grand tournant dans l'attitude des hommes à l'égard de la nature. Une décennie avant, seuls quelques pays développés se préoccupaient des dégâts causés par les pollutions et accordaient un intérêt à la gestion de leurs ressources naturelles.

La délégation algérienne à la Conférence de Stockholm conduite par le Secrétaire d'Etat au Plan, Kemal Abdallah Khodja, a pris une part active aux travaux, saisissant l'occasion de ce rendez-vous historique pour exposer à grands traits, une théorie de l'environnement directement inspirée des conceptions «tiers-mondistes» en vogue à l'époque. Dans sa déclaration politique, le représentant algérien annonce la couleur : «Les problèmes de l'environnement en Algérie procèdent directement pour la plupart de l'état de sous-développement dans lequel s'est retrouvé le pays du fait de l'exploitation coloniale».

Il en déduit que «le processus de développement est le cadre de résolution de toutes nos préoccupations majeures en matière d'environnement». Le ton moralisateur caractéristique de l'idéologie tiers-mondiste n'est pas absent de ce discours : «A quoi serviraient des réserves naturelles préservées dans un monde où règnent l'inégalité économique et l'injustice sociale ?», lance Kemal Abdallah-Khodja. En d'autres termes : «A quoi servirait un environnement viabilisé quand la majorité des sociétés humaines demeure à l'écart des grandes décisions qui régissent le monde et subit la loi d'arrangements et de compromis contractés par-dessus leurs têtes ?»

A l'adresse des pays occidentaux initiateurs de la Conférence de Stockholm, l'Algérie émet quelques doutes sur la vague «écologique» qui commençait à se dessiner : «Il nous paraît anormal qu'au nom d'un humanisme qui sous-tend le courant actuel de l'environnement, on se préoccupe exclusivement de l'avenir d'une minorité de générations futures quand le sort des trois-quarts des générations présentes est délaissé».

Quand le projet de Déclaration de Stockholm est discuté, le délégué algérien interviendra en faveur de son amendement par l'adjonction d'un point précis : «L'absence de conflit entre la notion de sauvegarde de l'environnement et celle de développement dans les pays pauvres». Cette conception est imprégnée de la revendication du fameux nouvel ordre mondial dont le président Houari Boumediène se fera, deux ans plus tard, l'ardent défenseur du haut de la tribune de l'Assemblée extraordinaire des Nations unies.

Le rêve algérien de la décennie 1960

Dans la première décennie de l'Algérie indépendante, la préoccupation environnementale n'est pas absente. En relisant les premiers Codes communal et de wilaya promulgués l'un en 1967 et l'autre en 1969, on peut en trouver trace. Le Code communal fait obligation aux pouvoirs publics dans la commune de «prévenir et prendre les dispositions nécessaires pour lutter contre les maladies épidémiques ou contagieuses «généralement provoquées par une mauvaise hygiène du milieu. Quant au Code de la wilaya, il insiste sur «les actions susceptibles de favoriser la lutte contre la désertification et d'assurer la défense et la restauration des sols «et sur «la rénovation rurale, l'aménagement des espaces ruraux et les opérations de reboisement». Le rêve algérien de la décennie soixante-



■ «Les problèmes de l'environnement en Algérie procèdent directement pour la plupart de l'état de sous-développement dans lequel s'est retrouvé le pays du fait de l'exploitation coloniale». (Photo : DR)

bâti une «économie intégrée» indispensable à «l'indépendance économique», garante de la souveraineté nationale - comprend une dimension écologique comme l'atteste la création en juillet 1974, en pleine «fièvre industrielle», du Comité national de l'environnement, premier acte institutionnel de l'Algérie. Son champ d'action se résume en quelques mots : cadre de vie, ressources biologiques, pollutions et nuisances. Il est présidé par un ministre d'Etat, sans portefeuille, Cherif Belkacem, qui remplit au sein de l'Exécutif un rôle essentiellement politique. Le secrétariat général du CNE a été confié au Dr Salah Djebaili qui

«A quoi serviraient des réserves naturelles préservées dans un monde où règnent l'inégalité économique et l'injustice sociale ?», En d'autres termes : «A quoi servirait un environnement viabilisé quand la majorité des sociétés humaines demeure à l'écart des grandes décisions qui régissent le monde et subit la loi d'arrangements et de compromis contractés par-dessus leurs têtes ?»

avait auparavant apporté une contribution précieuse à la participation de l'Algérie à la Conférence de Stockholm. Il sera assassiné plus tard par les terroristes islamistes le 31 mai 1974 alors qu'il sortait de l'Université de Bab Ezzouar dont il était le recteur. Salah Djebaili peut être considéré comme le pionnier de l'écologie en Algérie.

Salah Djebaili, un pionnier

Au sein du CNE, Salah Djebaili est attentif à l'apparition des premiers risques écologiques, notamment ceux liés passage au «passage de l'agriculture extensive à l'agriculture moderne qui s'accompagne d'une intensification de l'emploi de l'eau, des engrais et des pesticides». D'une façon générale, le CNE insiste sur les «précautions à prendre pour diminuer, voire éviter toute pollution dangereuse à plus ou moins long terme». Il recommande de «rechercher les techniques les moins polluantes». Afin d'illustrer cette stratégie de la prévention, le secrétaire général du CNE révèle que «pour les 350 projets industriels prévus dans le cadre du 2^{ème} Plan quadriennal (1970-1973), les sociétés nationales réalisatrices de ces projets ont opté pour le choix des équipements les plus sophistiqués, non seulement pour une question de rendement, mais également par souci d'acquiescer un matériel qui soit le moins polluant possible». C'était devant le premier Congrès africain de prévention des risques professionnels réuni à Alger par l'Organisation de l'unité africaine (OUA, qui deviendra plus tard Union africaine, UA) du 18 au 24 novembre 1974. Il précise que le ministère de l'Industrie et de l'Energie qui pilote ces projets envisage «d'ici l'an 2000», un véritable programme anti

pollution qui englobera l'ensemble des établissements industriels et annonce la mise en place d'une «surveillance permanente des installations et de l'évolution des systèmes écologiques naturels». A l'issue de ce Congrès, la synthèse des travaux de la commission «pollution et environnement» reprend les idées développées par le CNE et introduit, sans encore l'appeler par son nom, la notion d'étude d'impact sur l'environnement.

Le «volontarisme écologique»

Il est intéressant de noter qu'en 1974 déjà, les responsables algériens chargés de l'environnement énonçaient les recommandations suivantes : «Tenir compte des contraintes écologiques particulières avant l'implantation de l'usine ; refuser l'implantation de toute usine polluante qui ne respectent pas les normes admises comme non dangereuses pour la santé de l'homme; exiger que les usines clés en mains soient conçues selon les normes technologiques les plus élaborées pour une meilleure rentabilité et avec suppression de tout rejet». Ce «volontarisme écologique» a été codifié dans la Charte nationale, adoptée en 1976, qui se définit comme «la source suprême de la politique de la Nation et des lois de l'Etat». Elle assigne aux collectivités locales et à l'ensemble des institutions économiques, sociales et culturelles de l'Etat «un rôle de premier plan dans la mise en œuvre d'une politique de lutte contre la pollution et de protection de l'environnement». Ce texte fondamental tient à souligner que cette politique «doit être la préoccupation de tous les citoyens et ne pas être comprise comme relevant de la seule action de l'Etat».

Le PNUE

La Conférence de Stockholm de juin 1972 s'était tenue en présence des représentants de 114 pays, de 400 ONG, en tout 6.000 participants. Elle avait sonné l'alarme devant la crise écologique planétaire qui s'annonçait. Elle a eu le mérite de consacrer le droit à l'environnement et la coopération entre les Etats, au service de la préservation des ressources naturelles. Jugeant le système international inadapté à l'ampleur et à l'urgence des problèmes d'environnement, les participants à la Conférence, parmi lesquels les représentants de l'Algérie, avaient demandé la mise en place de dispositifs institutionnels et financiers permanents, capables de catalyser, de stimuler et de coordonner un programme d'actions pour la protection et l'amélioration de l'environnement humain. Il fallait regrouper tous les segments épars, qui s'occupaient auparavant d'environnement, en une seule institution. C'est ainsi que, par une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, faisant suite aux recommandations de la Conférence de Stockholm de juin 1972, est né le 15 décembre 1972 le Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) dont le siège a été établi à Nairobi au Kenya. Depuis cette date, le PNUE est au centre de l'activité écologique du

système des Nations unies, depuis sa création. L'impulsion du PNUE a incité de nombreux pays à se doter des structures administratives et techniques indispensables à la prise en charge des questions environnementales avec des législations et les réglementations nationales. Sous l'égide du PNUE, ont été mis en chantier tous les instruments juridiques internationaux - conventions et protocoles. Rappelons que la Journée mondiale de l'environnement célébrée chaque année, le 5 juin, a été lancée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1972 afin de marquer l'ouverture de la Conférence de Stockholm sur l'Environnement humain.

De bonnes dispositions sur le papier

Les problèmes d'environnement que l'Algérie a traînés découlent, pour nombre d'entre eux, de la politique de «libéralisation» commencée il y a près de quatre décennies, en rupture avec la période précédente, post indépendance, qualifiée de socialiste. Le désengagement quasi-total de l'Etat, particulièrement durant les années 1980 et 1990, de ses tâches de contrôle des activités économiques et, dans le même temps, le délaissement évident par les autorités locales de leurs attributions touchant aux services publics de base, au profit de ce qui paraissait plus lucratif, comme le foncier, ont eu pour conséquence une grave sous-estimation de la protection de l'environnement relevée dans les rapports officiels sur l'état de l'environnement. Un «recadrage» a été opéré difficilement par l'introduction dans la Constitution de dispositions qui prennent en considération les problèmes écologiques. Dans le Préambule, il est relevé que «Le peuple demeure également préoccupé par la dégradation de l'environnement et les conséquences négatives du changement climatique et soucieux de garantir la protection du milieu naturel, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures». L'article 21 précise que «l'Etat veille à protéger les terres agricoles ; assurer un environnement sain en vue de protéger les personnes ainsi que le développement de leur bien-être ; assurer une sensibilisation continue aux risques environnementaux ; l'utilisation rationnelle de l'eau, des énergies fossiles et autres ressources naturelles ; la protection de l'environnement dans ses dimensions terrestre, maritime et spatiale en prenant les dispositions adéquates pour réprimer les pollueurs». Ces dispositions sont en complément de l'article 20 qui énonce que «la propriété publique est un bien de la collectivité nationale». «Elle comprend, précise le même article, le sous-sol, les mines et les carrières, les sources naturelles d'énergie, les richesses minérales, naturelles et vivantes des différentes zones du domaine maritime national, les eaux et les forêts. Elle est, en outre, établie sur les transports ferroviaires, maritimes et aériens, les postes et les télécommunications, ainsi que sur d'autres biens fixés par la loi». Il s'agit du patrimoine du peuple algérien. Toutes ces dispositions partent sans doute du constat qu'une tendance à l'exploitation non durable des ressources naturelles en Algérie se dessinait et que le risque de leur dégradation, voire leur épuisement rapide, n'était pas à écarter. Le fait que les ressources naturelles ne soient pas la propriété privée de particuliers mais la propriété de l'Etat facilite la mise en œuvre de l'article 21, pour leur protection. L'article 64 stipule que «le citoyen a droit à un environnement sain dans le cadre du développement durable» et ajoute que «la loi détermine les obligations des personnes physiques et morales pour la protection de l'environnement». Il reste à appliquer ces bonnes dispositions et à les traduire dans le cadre de vie quotidien, notamment urbain, en «plus de propreté sur la voie publique», «moins de bruit», «un air moins pollué».

M'hamed Rebah

INFO EXPRESS

**Covid-19 en Afrique
Les décès devraient diminuer de près de 94% en 2022**

Les décès dus au nouveau coronavirus (Covid-19) devraient diminuer de près de 94% cette année en Afrique, par rapport à 2021, l'année la plus meurtrière de la pandémie sur le continent, a indiqué jeudi soir l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon une nouvelle modélisation de l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU, les décès estimés dans la région africaine se réduiront à environ 60 par jour en 2022. Dans le même temps, les infections devraient baisser d'un peu plus d'un quart cette année. «Le faible nombre de décès attendus cette année est une grande réussite pour la région et témoigne des efforts des pays et des partenaires», a déclaré dans un communiqué le Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. «C'était un bilan catastrophiquement élevé», a-t-elle rappelé. La modélisation suggère qu'environ 23 000 décès sont attendus d'ici la fin 2022 si les variantes actuelles et la dynamique de transmission restent constantes. Cependant, une variante 200% plus mortelle entraînerait une augmentation du nombre de décès à plus de 70 000. L'année dernière, le continent était sur une moyenne de 970 décès par jour.

**Lutte contre la criminalité
Arrestation de trois individus poursuivis dans plusieurs affaires à Alger**

Les éléments de la 1re Sûreté urbaine de Bab Ezzouar relevant des services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté trois (3) individus poursuivis dans plusieurs affaires, a indiqué avant-hier un communiqué de la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN). «Faisant suite à une plainte concernant le vol de téléphones portables, les mêmes services ont tracé un plan pour arrêter les auteurs», a précisé la même source. «Suite à des patrouilles, des éléments du secteur de compétence ont remarqué des suspects sur un motorcycle. Après la fouille de ces deux individus, les éléments de Sûreté les ont arrêtés, saisi le motorcycle, une somme de 78 000 DA, et un morceau de drogue», a ajouté la même source.

Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent. Par ailleurs, la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs relevant des services de Sûreté de la wilaya d'Alger en coordination avec la Commission mixte locale de contrôle des activités commerciales, et suite à une sortie à des centres de remise en forme,



il a été établi qu'un centre exerçait une activité contraire aux mœurs portant atteinte à la pudeur, sous couvert de soins physiques. L'opération s'est déroulée sous la supervision permanente du parquet territorialement compétent, selon la même source précisant que l'opération s'est soldée par l'arrestation de 11 individus dont 8 femmes. Les

éléments de Sûreté ont saisi 202.000 DA et 8 téléphones portables, a ajouté la même source. Après parachèvement des procédures légales, les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour création d'un lieu de débauche sous couvert de «centre de remise en forme».

INFO EXPRESS

**Siège de l'AMA
L'Algérie parmi les deux premiers candidats**

La candidature de l'Algérie pour abriter le siège de l'Agence africaine du médicament (AMA) arrive avec celle du Rwanda parmi les deux premières du classement, a annoncé avant-hier un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Les conclusions du rapport des travaux de la Première conférence des Etats parties au Traité portant création de l'Agence africaine du médicament (AMA), tenus du 1er au 3 juin à Addis-Abeba, font ressortir que la candidature de l'Algérie arrive avec celle du Rwanda parmi les deux premières du classement, a annoncé le ministère, précisant que l'Algérie dépasse ainsi dans le classement la Tunisie, le Maroc, le Zimbabwe, l'Ouganda, la Tanzanie et l'Egypte. Le siège de l'Agence africaine du médicament (AMA) sera déterminé en juillet prochain, lors du Conseil exécutif réunissant les ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine (UA). Le Conseil exécutif de l'UA devra porter son choix sur une shortlist des meilleures candidatures en application des recommandations de la Conférence des Etats parties.

Urgences médicales

Nécessité d'améliorer la qualité des services

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a donné vendredi dernier depuis la wilaya de Constantine, son accord de principe pour l'extension de l'hôpital de Didouche Mourad, après avoir écouté des explications concernant cet établissement de santé, insistant également sur «la nécessité de se focaliser sur l'amélioration des services des urgences médicales». Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite à des infrastructures locales de santé, le ministre, accompagné des autorités civiles et militaires, a mis l'accent sur «la nécessité de se focaliser sur le secteur de la santé et améliorer les services fournis aux citoyens dans les services des urgences médicales, conformément à la stratégie du président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Il a ajouté que «le scanner, les appareils de radiologie, l'hygiène et le bon accueil sont des priorités à fournir dans les infrastructures de santé relevant du secteur public, considéré comme la destination principale de la majorité des citoyens, et ce, afin de permettre aux staffs médicaux d'assurer une meilleure prise en charge des malades, rapidement». Le ministre a déploré, par ailleurs, la situation dans laquelle se trouvent certains services du Centre hospitalo-universitaire CHU Benbadis, lors de sa visite à cette infrastructure de santé, surtout en ce qui concerne les équipements médicaux, les conditions d'accueil, l'état de la cantine centrale, les scanners à l'arrêt, le manque d'hygiène dans les urgences médicales et les blocs opératoires, assurant que «les me-

sures nécessaires seront prises pour améliorer la situation».

Au cours de sa visite à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Didouche Mourad, le ministre a affirmé que les services de son département ministériel «œuvrent actuellement à rapprocher le médecin du malade à travers le renforcement des établissements de santé de proximité», ajoutant que «70% des malades se dirigent actuellement vers les hôpitaux universitaires», ce qui a créé, estime-t-il, «une grande pression». Il a également souligné que «ces hôpitaux universitaires sont censés être réservés à la formation, à la recherche et aux stages, surtout qu'ils sont dotés d'équipements médicaux de haut niveau destinés aux opérations lourdes».

Angleterre

Des collégiens musulmans, comblés par leur espace de prière, remercient la directrice de leur école

Au coeur de l'Angleterre, dans la cité chargée d'histoire de Derby, des collégiens musulmans ne cessent depuis plusieurs jours de chanter les louanges d'une femme d'autorité, dont le pouvoir décisionnel, utilisé à bon escient, a agi comme le plus merveilleux des sèmes... Comme par enchantement, il leur a ouvert les portes, restées jusqu'ici hermétiquement closes, d'une salle de prière dans l'enceinte scolaire.

Parmi ces jeunes britanniques de confession musulmane qui ne tarissent pas d'éloges envers Michelle

Strong, la bienveillance personnelle, le très pieux Ruhaan Rizwan, 14 ans, l'avoue humblement : il n'a pas de mots assez forts pour exprimer sa gratitude à la nouvelle directrice de l'Alvaston Moor Academy, que de nobles sentiments inspirent dans l'accomplissement de sa tâche. Fraîchement nommée à la tête de cet établissement secondaire réputé, la très dynamique Michelle Strong n'aura pas tardé à y imprimer sa marque, imprégnée des belles valeurs humanistes que sont la tolérance religieuse, l'acceptation de l'altérité, la compréhension

et le respect mutuels. « Nous avons acheté tout un lot de tapis de prière car il est important de reconnaître chaque culture. Nous sommes une école résolument inclusive. Nous devons reconnaître chaque culture que nos enfants ont dans cette école », a déclaré Michelle Strong avec force et conviction, et non sans une pointe de fierté, devant les médias locaux. La croyance en ses idéaux chevillée au corps, et après avoir constaté que les élèves musulmans ne disposaient d'aucun espace pour se recueillir dignement et discrètement, la directrice de

l'Alvaston Moor Academy s'est fait fort d'y remédier sans délai. Elle n'aura pas eu de mal à persuader du bien-fondé de son initiative une autre femme qui, depuis longtemps, y était entièrement acquise : la bibliothécaire de l'école, Amber Fletcher. Ou comment prêcher une convertie... En attendant qu'une salle de prière soit bientôt créée, c'est à l'intérieur de la bibliothèque, dans un petit havre de paix dédié, à l'abri des regards, que les collégiens musulmans peuvent désormais accomplir leur devoir religieux en toute quiétude.

Quai d'Orsay

Un Français tué «dans des combats» en Ukraine

La diplomatie française a fait savoir ce 3 juin qu'un Français avait été tué «dans des combats» en Ukraine, confirmant une information d'Europe 1.

«Le jeune homme avait rejoint la Légion internationale de défense ukrainienne», selon la radio. Un Français a été tué «dans des combats» en Ukraine, a annoncé ce 3 juin le ministère français des Affaires étrangères. «Nous avons appris la triste nouvelle qu'un Français avait été mortellement blessé dans des combats en Ukraine», a fait savoir le Quai d'Orsay dans une réponse écrite, ajoutant : «Nous présentons nos condoléances à sa famille.» Opération en Ukraine : le «travail se poursuivra» jusqu'à remplir tous les objectifs, dit le Kremlin. Selon une source sécuritaire interrogée par l'AFP, l'homme était «un combattant parti comme volontaire». L'identité de cet homme n'a pas été communiquée, ni le lieu où il a péri. La radio française Europe 1 avait fait état la veille d'un «premier combattant français» tué en Ukraine, «mortellement blessé par des tirs d'artillerie» dans la région de Kharkov (nord-est). «Le jeune homme



■ Un Français mortellement blessé dans les combats en Ukraine.

avait rejoint la Légion internationale de défense ukrainienne et participait aux combats contre l'armée russe», selon Europe 1. «L'Ukraine, dans la totalité de son territoire, est une zone de guerre», a insisté le Quai d'Orsay dans sa réponse écrite. «Dans ce contexte, il est formellement déconseillé de se rendre en Ukraine, quel qu'en soit le motif». Le Président ukrainien avait

appelé à la formation d'une «légion internationale» de volontaires étrangers pour l'aider à défendre l'Ukraine, note Russia Today. «La victoire sera nôtre», a affirmé ce 3 juin Volodymyr Zelensky, après avoir estimé la veille que les troupes russes occupaient actuellement «environ 20%» du pays. Par la voix du porte-parole du Kremlin, la Russie a fait savoir ce même jour

avoir atteint «certains» des objectifs de son intervention militaire, dont le but est selon Moscou de «dénazifier» l'Ukraine et de protéger sa population russophone, et compte «poursuivre jusqu'à ce que tous les objectifs de l'opération militaire spéciale soient remplis». De leur côté, les Occidentaux estiment que la Russie mène en Ukraine une guerre d'invasion.

Palestine

Une pétition au Congrès appelle à bloquer Israël du programme d'exemption de visa

La membre du Congrès américain Rashida Tlaib a lancé une pétition à signer au Congrès, appelant le président Joe Biden à ne pas approuver les efforts visant à permettre aux Israéliens d'entrer aux États-Unis sans «visa». Tlaib a commencé à recueillir les signatures des membres du Congrès sur la pétition qui sera soumise au président Biden, qui l'appelle également à rejeter les mesures israéliennes discriminatoires qui limitent les visites des Américains d'origine palestinienne dans leur patrie, note l'agence de presse palestinienne Wafa.

La pétition demande à l'administration Biden de veiller à ce que la loi américaine interdisant à Israël de rejoindre le programme d'exemption de visa soit respectée, tout en continuant à discriminer les citoyens américains sur la base de la race, de l'origine nationale, de la religion et de l'opinion politique, comme cela a été largement documenté par le département d'État. La porte à la signature de cette pétition sera

fermée lundi prochain, pour annoncer sa version définitive et le nombre de signataires de celle-ci.

Il convient de noter que les nouvelles mesures israéliennes restreignent la capacité des citoyens américains à rendre visite aux membres de leur famille, à vivre, travailler, étudier, enseigner, faire du bénévolat ou être réunis avec les membres de leur famille dans les territoires palestiniens.

Les nouvelles mesures israéliennes doivent être mises en œuvre ce mois-ci, selon lesquelles Israël n'accorde des soi-disant «permis de voyage» qu'aux parents au premier degré et limite le nombre de citoyens américains autorisés à enseigner ou à étudier dans les universités palestiniennes, en plus des matières qu'ils peuvent enseigner ou étudier.

Les nouvelles mesures israéliennes exigent également des informations personnelles sur chaque personne prévoyant de visiter la Cisjordanie et des informations détaillées sur toute propriété qu'elle y possède.

Sahara Occidental : Berlin continue de soutenir les efforts de l'ONU

Le gouvernement allemand, par le biais du ministère des Affaires étrangères, a réaffirmé vendredi son soutien aux efforts des Nations unies pour parvenir à une solution juste et durable au conflit au Sahara Occidental. «Le gouvernement fédéral continue de soutenir les efforts des Nations unies pour parvenir à une solution juste, viable, durable et mutuellement acceptable du conflit, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité», a indiqué le ministère

des Affaires étrangères, dans un communiqué publié sur le site internet du Parlement (Bundestag). Du point de vue du gouvernement fédéral, le statut final du Sahara Occidental en vertu du droit international «n'est toujours pas clair», a-t-il écrit dans une réponse à une question de Die Linke, le parti de gauche allemand au Parlement.

Le Sahara Occidental est un territoire non autonome en vertu de l'article 73 de la Charte des Nations unies, est-il ajouté. «Le terri-

toire non autonome du Sahara Occidental et le territoire du Royaume du Maroc sont soumis à des systèmes juridiques internationaux différents et doivent donc être considérés séparément», rappelle la même source. Cette sortie du département ministériel intervient suite aux critiques de la Gauche allemande à l'encontre de Berlin dans lesquelles elle affirmait que le gouvernement fédéral soutenait l'occupation du Sahara Occidental par le Maroc.

Palestine

Le silence international encourage Israël à renforcer la colonisation

Le ministère des Affaires étrangères a affirmé que l'armée de l'occupation israélienne vise à construire une installation près des tentes des citoyens dans une région dans la Vallée du Jourdain, afin d'annexer la zone C, en faveur de la colonisation.

Dans un communiqué de presse publié vendredi, le ministère a indiqué que les autorités de l'occupation intensifient leurs violations, ignorant la communauté internationale et les Nations unies. Il a ajouté que la protection fournie par les États-Unis aux autorités de l'occupation, les encouragent à commettre plus de crimes contre le peuple palestinien. Il a mis en lumière la dé-

cision israélienne visant à construire plus de 4 000 unités coloniales dans de différentes régions en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est. En outre, il a souligné que cette déclaration, faite au moment de la visite en Palestine du Secrétaire général adjoint des Nations unies pour la région arabe, l'Asie et le Pacifique, avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Moyen-Orient, constitue un défi dur pour le système des Nations unies. Le ministère a fait assumer au gouvernement de l'occupation, présidé par Neftali Bennett, l'entière responsabilité de l'expansion coloniale et ses répercussions sur la région.

Etats Unis

Joe Biden pourrait se rendre en Arabie Saoudite

Le Président américain a déclaré qu'il n'avait pas changé d'avis sur les droits de l'Homme dans le Royaume, mais que sa fonction l'obligeait à agir pour la paix au Moyen-Orient. Le Président américain, Joe Biden, a annoncé ce vendredi qu'il pourrait se rendre en Arabie Saoudite «dans le cadre de sa prochaine tournée au Moyen-Orient». «Il est possible que je me rende dans des pays du Moyen-Orient, et l'Arabie Saoudite en fera peut-être partie», a-t-il noté. Le locataire de la Maison Blanche a souligné qu'il n'avait pas changé d'avis sur la question

des droits de l'Homme en Arabie Saoudite avant d'ajouter : «Ma fonction de Président des États-Unis m'oblige à agir pour la paix au Moyen-Orient». Ces déclarations ont été faites suite à des rapports médiatiques révélant que Biden devrait se rendre en Arabie Saoudite au cours du mois de juin, omettant ainsi des positions et déclarations antérieures où il avait dit qu'il ferait du royaume saoudien un État «paria» sur fond des questions des droits humains dans le pays, note l'agence de presse turque Anadolu. Les organisations internationales de défense des

droits de l'Homme critiquent l'Arabie Saoudite. Riyad refuse, pour sa part, toute atteinte à l'indépendance de son pouvoir judiciaire, soulignant son adhésion à l'application de la loi et son soutien aux droits de l'Homme, et considérant les accusations à son encontre comme de simples «mensonges». Le journal américain *New York Times* a rapporté, dans la journée du jeudi, les déclarations d'officiels sous couvert d'anonymat, que Biden a décidé de se rendre à Riyad «dans le cadre d'un voyage pré-programmé en Europe et en Israël».

contribution

Le nouveau code d'investissement adopté en Conseil des ministres du 19/05/2022,

Il devra mettre fin au terrorisme bureaucratique en libérant les énergies créatrices et s'insérer dans le cadre d'une vision stratégique

1.-Le nouveau code d'investissement que j'ai étudié avec attention propose sept axes directeurs.

Premièrement, sur la révision du rôle du CNI, en réhabilitant les missions et attributions organiques prévues lors de sa création, notamment pour les aspects portant approbation de stratégies et de politiques de promotion de l'investissement et sur la reconfiguration de l'ANDI, afin qu'elle soit plus visible à l'international, tout en lui accordant le rôle d'un vrai promoteur et accompagnateur des investisseurs et qui sera placé sous l'autorité du Premier ministre. Deuxièmement, la mise en place d'une plateforme numérique de l'investisseur au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, à l'effet d'assurer une interconnexion avec les organismes et administrations concernés par l'acte d'investir. Troisièmement, la création auprès de l'agence d'un guichet unique dédié aux grands projets d'investissement et des investissements étrangers, permettant une meilleure prise en charge pour la concrétisation de ces projets d'investissement avec des centres créés au niveau des guichets uniques décentralisés, abritant l'ensemble des services habilités à fournir les prestations nécessaires à la création des entreprises, à leur soutien, à leur développement ainsi qu'à la réalisation des projets, par leur adaptation à la situation de chaque wilaya. Quatrièmement, l'orientation des avantages et incitations exclusivement vers les investissements dans les secteurs prioritaires, notamment les projets d'investissement stratégiques et/ou structurants pour le pays, et ceux implantés dans des zones nécessitant un accompagnement particulier de l'État et la mise en place, par voie réglementaire, de grilles d'évaluation des avantages à octroyer au profit des projets d'investissement enregistrés, en fonction des critères liés, d'une part, à l'importance et la priorité des projets, et, d'autre part, à leur lieu d'implantation.

Cinquièmement, la fixation des délais de réalisation des projets d'investissement, à l'effet d'inciter les promoteurs à accélérer la concrétisation de ces projets, avec possibilité de prolongation de délai à une année renouvelable une seule fois à condition d'être entériné, étant proposé «l'établissement des procès-verbaux d'entrée en phase d'exploitation par l'agence et la mise en place des services fiscaux, pour permettre aux porteurs de projets d'investissement de s'orienter dans leurs démarches vers un seul interlocuteur, l'application d'un taux modulable de la TVA pour les investissements réalisés dans le régime des secteurs prioritaires.

Sixièmement, l'intégration d'une disposition se rapportant à l'information sur l'offre foncière en matière d'octroi et de disponibilité des terrains relevant du domaine privé de l'État destinés à la réalisation des projets d'investissement en accordant les pleins pouvoirs de décision aux représentants des organismes et des administrations au sein des guichets uniques, de façon à leur permettre de délivrer et d'octroyer l'ensemble des décisions, documents et autorisations en lien avec la concrétisation et l'exploitation du projet d'investissement.

Septièmement, l'exemption des formalités du commerce extérieur et de domiciliation bancaire pour les biens neufs constituant un apport extérieur en nature» et la garantie de transfert de l'investisseur étranger ainsi que le montant transférable étant déterminés en fonction de sa part de financement dans le coût total de l'investissement. Mais,

Après plus de deux années de retard, rejeté plusieurs fois par le président de la République, demandant de lever les verrous bureaucratiques, le code des investissements a été adopté le 19 mai 2022 en Conseil des ministres qui sera, pour son adoption définitive, d'un débat au Parlement.

pour qu'il soit vraiment efficace, c'est tout l'écosystème éco-social du pays qu'il faudrait revoir. Car depuis de longues décennies, combien de codes d'investissements, de réunions, de commissions ont eu lieu pour relancer le tissu économique. Pourtant, jusqu'à présent, 98% des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach, ce qui prouve que ces différentes rencontres n'ont eu aucun impact sur le terrain et que le blocage est d'ordre systémique.

2.- C'est l'entreprise libérée des entraves et un Etat régulateur qui peuvent créer une économie productive à forte valeur ajoutée, devant cerner les causes du blocage car si les investissements algériens ne trouvent pas intérêt à aller vers la production nationale, vers la création de l'emploi, faut-il s'étonner, ou encore moins, s'attendre à ce que les investisseurs étrangers, qu'il y ait la règle du 51/49% ou même l'inverse, fassent preuve de plus d'engagement ? L'attrait de l'investissement à forte valeur ajoutée ne saurait résulter de lois mais d'une réelle volonté politique allant vers de profondes réformes, une stabilité du cadre juridique et monétaire permettant la visibilité, et les pays qui attirent le plus les IDE n'ont pas de codes d'investissement, mais une bonne gouvernance (notre interview au quotidien gouvernemental Horizon du 07/05/2022). Mon expérience et mes contacts internationaux aux plus hauts niveaux montrent : que le temps est terminé, des relations personnalisées entre chefs d'État ou de ministres à ministres dans les relations internationales où dominent désormais les réseaux décentralisés ; que dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments mais uniquement des intérêts, et que tout investisseur est attiré par le profit, qu'il soit américain, chinois, russe, turc ou européen. Il appartient ainsi à l'État régulateur, dont le rôle stratégique en économie de marché s'apparente à celui d'un chef d'orchestre, de concilier les coûts privés et les coûts sociaux. C'est par la reconnaissance des nouvelles règles qui régissent le commerce international que s'expliquent les nombreux litiges internationaux, avec des pertes se chiffrent en dizaines de millions de dollars. C'est que depuis plus de 60 ans nous avons assisté à bon nombre de codes d'investissement et des changements de l'écosystème des entreprises publiques avec un impact mitigé, montrant clairement la dominance de la démarche administrative et bureaucratique au détriment de la démarche opérationnelle économique, ces changements périodiques d'organisation démobilisent les cadres du secteur économique public, et même les investisseurs locaux et étrangers avec le renforcement de la dynamique rentière, et cela bloque tout transfert de technologie et managérial. La règle des 49/51 % instaurée en 2009, dont j'avais demandé l'abrogation (voir mebtoul-Paris Africapresse et aux USA par American Herald Tribune www.google.com 2009/ a eu un impact mitigé. L'essentiel, ce ne sont donc pas les lois, mais de s'attaquer au fonction-

nement du système afin de déterminer les blocages qui freinent l'épanouissement des entreprises créatrices de richesses, qu'elles soient publiques, privées locales ou internationales. L'investissement hors hydrocarbures en Algérie, porteur de croissance et créateur d'emplois, est victime de nombreux freins dont les principaux restent l'omniprésence du terrorisme bureaucratique qui représente à lui seul plus de 50 % des freins à l'investissement. Enjeu politique majeur s'impose la réforme du système financier, pour attirer l'investisseur afin de sortir de la léthargie et de la marginalisation le secteur privé, puisque les banques publiques, qui continuent à accaparer 90 % des crédits octroyés, ont carrément été saignées par les entreprises publiques du fait d'un assainissement qui, selon les données récentes (2021), a coûté au trésor public du premier ministre ces trente dernières années environ 250 milliards de dollars, sans compter les réévaluations répétées durant les dix dernières années de plus de 65 milliards de dollars, entraînant des recapitalisations répétées des banques malades de leurs clients. Enfin comme frein à l'investissement porteur, l'absence d'un marché foncier où la majorité des wilayas livrent des terrains à des prix exorbitants, souvent sans utilités, routes, téléphone, électricité/gaz, assainissements etc. et l'inadaptation du marché du travail renvoyant à la réforme du système socio-éducatif et de la formation professionnelle, si l'on veut éviter des usines à fabriquer de futurs chômeurs. Il faudra surtout une véritable stratégie de développement et stabilité juridique et monétaires pour attirer les investisseurs. La dévaluation du dinar coté le 20 mai 2022 à 146,73 dinars un dollar contre 5 dinars pour un dollar en 1970, et selon les prévisions de l'exécutif, le taux de change du dinar sera de 149,3 DA pour un dollar fin 2022, de 156,8 DA/dollar en 2023 et 164,6 DA/dollar en 2024, malgré cette dévaluation, le blocage étant d'ordre systémique, contrairement à l'illusion monétaire, cela n'a pas permis de dynamiser les exportations hors hydrocarbures. En 2021, 97-98 % des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach et sur les 34,5 milliards de dollars de recettes de Sonatrach en 2021, plus de 2,5 milliards de dollars de recettes comptabilisées dans la rubrique hors hydrocarbures, ce dérapage du dinar permettant d'atténuer artificiellement le montant de ce déficit budgétaire prévu par la loi de Finances 2022 est d'environ 4 175 milliards de dinars (au cours de 137 dinars un dollar au moment de l'élaboration de cette loi soit 30,50 milliards de dollars, 8 milliards de dollars de plus qu'en 2021. Cela permet une épargne forcée accélérant l'inflation qui risque avec l'inflation importée d'avoir un taux à deux chiffres en 2022, où la majorité des prix des produits non subventionnés ont plus que doublé, avec des incidences négatives sur le pouvoir d'achat. Les recettes prévues par le FMI en 2022 d'environ 55/57 milliards de dollars risquent d'être épongé par l'inflation

mondiale où la valeur des importations de biens et services ont été d'environ 46 milliards de dollars en 2021, devant pondérer d'au moins 50%: exemple le cours du blé étant passé de 200 dollars la tonne à plus de 400 où seulement la facture alimentaire a été d'environ 9 milliards de dollars en 2021. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1100 milliards de dollars en devises entre 2000 et 2021, avec une importation de biens et services, toujours en devises, de plus de plus de 1050 (le solde étant les réserves de change clôturé à 44 milliards de dollars au 31/12/2021) pour un taux de croissance dérisoire de 2-3 % en moyenne, alors qu'il aurait dû se situer entre 9-10 % durant cette période. Le taux d'emploi étant fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité, le faible taux de croissance approchant la croissance démographique (prévision de 2,4% en 2022) risque accroître le chômage qui se situe en 2021 à environ 14%, incluant les emplois informels et les emplois rente improductifs où, uniquement dans le BTPH en 2021, il y a eu destruction selon les organisations patronales de plus de 500.000 sans compter la léthargie de bon nombre de PMI/PME représentant plus de 95% du tissu économique peu concurrentiels, fonctionnent en sous capacités, leur taux d'intégration ne dépassant pas 15%, idem pour les grandes entreprises, qu'il faille un taux de croissance sur plusieurs années de 8/9% pour absorber le flux additionnel annuel de 350 000/400 000 emplois qui s'ajoute au taux de chômage actuel. La cohésion sociale nécessaire est assurée actuellement par des subventions généralisées sans ciblage, où selon les prévisions pour 2022, les subventions implicites, constituées notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80 % du total des subventions, étant prévu 1 942 milliards de dinars, 19,7 % du budget de l'État en 2022. C'est là un dossier très complexe, mais sans maîtrise du système d'information et la quantification de la sphère informelle, la réforme risque d'avoir des effets pervers.

En résumé, l'Algérie, pays à fortes potentialités, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, a besoin de renouveler sa gouvernance et d'un langage de la vérité afin de ne pas renouveler les erreurs du passé et redresser l'économie nationale. Je préconise que pour les investisseurs nationaux privés ou étrangers qui apportent 100% de financement donc sans l'aide de l'Etat et qui ont une balance devises exportatrice positive, qu'ils ne passent pas par ces circuits bureaucratiques devant avoir un lien direct qu'avec les banques devant mettre fin à ces longs circuits administratifs où c'est le bureaucrate qui décide de la fiabilité du projet lieu du véritable investisseur renforçant la corruption et la confiance, sans laquelle aucun développement n'est possible. Un nouveau code d'investissement en Algérie, sans vision stratégique, une nouvelle gouvernance, de profondes réformes structurelles conciliant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale – supposant une profonde moralité de ceux qui dirigent la Cité – aura un impact mitigé. Le dépassement de l'entropie actuelle, les tensions géostratégiques à nos frontières, où de nouvelles reconfigurations se dessinent, pose la problématique de la sécurité.

INFO EXPRESS

Mostaganem Exercice de simulation pour l'extinction d'un incendie à Safsaf

Un exercice de simulation pour l'extinction d'un incendie a été effectué ce jeudi après-midi, dans la forêt de Safsaf, dans la wilaya en présence du wali de Mostaganem, en l'occurrence M. Aissa Boulahia, autorités civiles et militaires, afin de s'enquérir du niveau d'opérabilité des unités chargées de lutte contre les incendies de forêt, selon M. Bezza Miloud, conservateur des forêts de la wilaya de Mostaganem. Dans une déclaration à la Radio chaîne 3, le conservateur des forêts de la wilaya de Mostaganem a indiqué que l'entraînement sur terrain, qui a été effectué ce jeudi au niveau de la forêt de Safsaf, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire et ceux de la Direction de la Protection civile, était le résultat d'une semaine de formation organisée dans le cadre d'un exercice de simulation au profit des agents de la Protection civile, tous grades confondus, et ce conformément aux instructions de la tutelle. Ces éléments ont bénéficié d'un entraînement en matière de conduite des véhicules 4x4 et de découverte des foyers d'incendie, tout en s'approvisionnant des eaux dans les forêts. Effectuée par les colonnes mobiles de la Protection civile au niveau de la forêt de Safsaf, cette manœuvre a pour objectif de contenir un incendie qui s'est déclaré au niveau de la forêt de Safsaf, et ce pour connaître les capacités d'intervention instantanées des éléments des unités de lutte contre les incendies et de renforcer et exploiter les connaissances qu'ils ont déjà acquises dans les centres d'entraînement.

N.Malik

Boumerdès

Bordj-Menaïel, une localité qui étouffe

Impossible de pénétrer la ville de Bordj-Menaïel avec facilité, car au niveau de l'axe routier de cette ville et Village Omar en passant tout au long de la caserne militaire, le réseau routier est défectueux, impraticable et les usagers sont désemparés par cette situation qui perdure dans le temps. Ce problème connaît depuis de nombreuses années une affluence record d'automobilistes, venant des villages avoisinants, et d'ailleurs, créant un embouteillage monstre au centre-ville.

Les jeudis et vendredis de chaque semaine des centaines de véhicules, empruntant l'avenue principale du colonel Amirouche, passent par le centre-ville de Bordj-Menaïel, créant parfois un bouchon de plus de 3 km. Ajoutez, à cela, l'impossibilité de dénicher une place pour stationner, puisque la chaussée, dans ses deux côtés, est, durant toute la journée, occupée.

Cette situation, plus que préjudiciable, particulièrement pour les citoyens habitant le centre-ville, est devenue par la force des choses stressante. Les autorités locales doivent se pencher, en urgence, sur l'établissement d'un plan de circulation qui, sans l'ombre d'un doute, serait le bienvenu et qui sera, certainement, d'une grande utilité, d'autant plus qu'il servira à réguler la circulation, d'une part, et à atténuer les flux et les bouchons qui se multiplient, entre l'entrée et la sortie de la ville, d'autre part. Mais cela suffirait-il, pour autant, à mettre fin à cette anarchie de la circulation routière ? La réponse à cette question est, assurément, négative. Car on ne peut envisager un désengorgement, où une meilleure fluidité de la circulation urbaine, quand les automobilistes sont souvent contraints d'emprunter l'artère principale pour atteindre l'autre bout de la ville. La plupart des routes sont squattées (devenues emplacements publics pour le marché informel), la seule route disponible est celle du Souk El-Djemaâ, que les automobilistes veulent éviter. Cependant, aucun programme, en matière de réalisation d'embouchures, ou d'ouverture de routes périphériques, permettant le contournement du centre-ville, n'a été fait.

Les automobilistes et les motocyclistes ne sont pas épargnés, au contraire, avec leurs pots d'échappement pétaradants ils dérangent, par les décibels de leurs bécanes, la quiétude et la tranquillité des citoyens. Eu égard tous les désagréments et nuisances causées aux citoyens, n'est-il pas urgent de procéder à l'étude d'un autre tracé, afin de



rendre contournable le centre-ville de Bordj-Menaïel. Par l'évitement, par exemple, du côté de la route menant vers l'exonama (codimma), qui débouche vers la daïra, de libérer la route du centre-ville menant vers le stade chahid Takdjerad, qui a toujours été considéré comme étant le poumon de la ville. Aussi, il est à noter la situation, désastreuse, qu'endurent au quotidien les automobilistes devant rejoindre la cité La Capère, le site des chalets et le village Omar, obligés d'emprunter un sens interdit, pour rejoindre leurs habitations, sur un tronçon de route d'un piteux état. Les fortes pluies et les glissements de terrain de ces dernières averses l'ont rendu difficilement carrossable, délabré et plein de crevasses et de nids-de-poule. De nombreux accidents de la circulation sont signalés, fréquemment, à cet endroit, les citoyens dénoncent cet abandon, l'entrée Est de la ville est une véritable guillotine L'indifférence des uns et le laxisme des autres, cet état lamentable qui caractérise l'environnement, les risques d'agression écologiques sont omniprésents à Bordj-Menaïel où l'on constate une nette dégradation du cadre de vie surtout au chef-lieu de daïra, avec une menace certaine sur la santé publique du citoyen.

Cette situation laisse à désirer. En dépit des efforts fournis par les éboueurs de l'APC au ramassage des ordures, on constate en plusieurs endroits des dépôts de déchets ménagers dégageant des

odeurs nauséabondes et cela malgré que les autorités locales ont mis à la disposition des usagers de grandes poubelles roulantes. Il est impératif actuellement de se pencher sur ce fléau dévastateur en mettant en place des mécanismes et des moyens à même d'en finir une bonne fois pour toutes avec ce problème ô combien nuisible pour la santé publique et l'écosystème. Dans la circonscription de Bordj-Menaïel à l'instar des autres localités de la wilaya de Boumerdès, il n'est un secret pour personne que la pollution est arrivée à la limite du supportable à la faveur particulièrement de l'absence d'une prise de conscience écologique. Les collectivités locales qui peinent déjà à collecter les déchets de la cité avec des moyens les plus élémentaires sont ainsi impuissantes à lutter toutes seules contre la dégradation de l'environnement, si le citoyen ne s'y associe pas.

A Bordj-Menaïel, on a mis le paquet sur les moyens puisque le ramassage des ordures se fait quotidiennement par des camions et des tracteurs-remorques mais le problème qui se pose c'est l'incivisme avéré d'une partie de la population qui ne se soucie guère de l'écologie ou de l'écosystème lequel se voit par conséquent de plus en plus ébranlé. Il ne peut y avoir de développement durable sans prendre en considération les différents aspects liés à la protection de l'environnement.

Des ordures devenues un danger

réel pour l'homme et la nature car elles sont quelquefois à l'origine d'une multitude de bestioles susceptibles de véhiculer des maladies à l'être humain, à l'exemple des rongeurs. Dans ce même constat, le phénomène des chiens errants devient un danger réel qui guette les citoyens. La meute circule de jour comme de nuit en plein centre de Bordj-Menaïel et en d'autres endroits avec un nombre considérable de canidés qui se multiplient à la faveur de l'absence d'opérations d'abattage et la pullulation des décharges sauvages qui leur offrent le gîte. Un véritable cercle vicieux se forme autour d'un cadre de vie menacé qui mérite d'être « cassé » avant que le pire ne survienne. Il s'agit de l'affaire de tous. En plus des moyens et des efforts à fournir par les autorités pour assainir le milieu devenu infecte, le citoyen doit, de son côté, montrer plus de civisme envers l'environnement où il vit.

Ainsi, à l'heure où sous d'autres cieux, l'industrie de recyclage bat son plein en créant énormément de richesses, donc, d'emplois tout en luttant en parallèle contre la pollution et la dégradation du « milieu environnemental immédiat » chez nous on éprouve du mal quand il s'agit de trouver les mécanismes à même d'initier les actions de lutte contre les différentes activités à dame nature.

Comment expliquer ce qui se passe à la sortie est de la ville de Bordj-Menaïel sur le tronçon autoroute de Chender où des vendeurs de dindes trouvent un malin plaisir à égorger et déplumer ces dernières sans aucune commodité d'hygiène. L'abattage de la volaille se fait en pleine nature défiant toutes les recommandations vétérinaires pour prévenir l'apparition de la grippe aviaire. Ces vendeurs ont choisi ce coin de l'autoroute, devenu infréquentable de par des odeurs nauséabondes qui se dégagent, des flaques de sang et des plumes qui jonchent le sol.

Kouider Djouab

OUM EL-BOUAGHI

Coup d'envoi de la campagne moissons-battages 2022

Le coup d'envoi de la campagne moissons-battages a été donné jeudi à partir de l'exploitation agricole privée Benaboud Lazhari dans la commune de Fkirina par le chef de l'exécutif de la wilaya d'Oum El-Bouaghi en présence des directeurs de la DSA, du CRMA, de la Chambre agricole, du CCLS et de la Conservation des forêts. Selon les explications fournies par le directeur des services agricoles, M Mahious, la production prévisionnelle qui était de l'ordre de 3 500 000 quintaux à travers les 18 points répartis entre: blé dur, blé tendre, l'orge et l'avoine et ce pour une superficie emblavée de 119 000 hectares, sera revue à la baisse en raison de l'insuffisance pluviomé-

trique en hiver et au début du printemps (175 millimètres), alors que pour une bonne année agricole de 3,5 millions de quintaux, la moyenne pluviométrique devra atteindre 360 millimètres. Ainsi, sur une surface de 190 000 hectares emblavés, la saison est compromise à hauteur de 60%, seules quelques zones, superficielles ou périmètres irrigués sont épargnés de la sécheresse et que les agriculteurs devront réaliser cette année : 1280 000 quintaux toutes céréales confondues. En dépit de la faible pluviométrique, on constate qu'il y a une amélioration de 23% par rapport à l'année précédente qui était de 300 000 quintaux. Selon le même responsable de la DSA, tous les

moyens matériels ont été mobilisés. Ainsi 658 moissons-batteuses sans compter le matériel secondaire pour moissonner 190 000 hectares et que les récoltes céréalières s'effectueront au niveau des CCLS d'Oum El-Bouaghi et d'Aïn M'lila. Espérons que l'année agricole 2022-2023 sera bénéfique pourvu que dame nature sera généreuse. En tous les cas, c'est ce qu'espèrent les agriculteurs pour améliorer le rendement comme ce fut le cas de l'année 2019 où la production a dépassé les 3,5 millions de quintaux classant la wilaya d'Oum El-Bouaghi à la 2e place au niveau national.

A.Remache

contribution

Zurich : Les ratés ne vous rateront pas

Empruntons cette citation à un célèbre écrivain français pour étayer notre propos.

Ainsi, bravant le froid où la chaleur (c'est selon les jours), la fatigue induite par de longs déplacements, les frais engendrés, de nombreux patriotes algériens continuent de venir crier leur colère face à la devanture d'une organisation sportive internationale devenue au fil des ans l'une des articulations politique et médiatique des tenants du statu quo, de ceux qui refusent que ne change l'ordre du monde et que ne cesse définitivement la domination, y compris sportive, d'une partie de la planète par une autre. Oui loin de servir le rapprochement entre les peuples et de servir l'idéal olympique comme l'aurait souhaité le baron De Coubertin, ces organisations font désormais de la politique et naviguent à vue au gré des rapports de forces qui se font et se défont. Et en l'espèce, aller s'indigner à Zurich est beaucoup plus noble et courageux que d'éruer sur les plateaux de télévision comme le font si bien ces planqués des médias qui incarnent désormais et peut-être sans le vouloir et pire sans le savoir vraiment ce qui apparaît de plus en plus comme une véritable force anti nationale capable désormais de toutes les servitudes et de tous les renoncements et que rien sauf une intervention salvatrice de l'état dans toute sa puissance et dans toute sa splendeur ne peut plus arrêter.

L'extraordinaire accueil digne des plus grands de ce monde dont a bénéficié le président algérien au cours de tous ses déplacements à l'étranger et récemment encore en Turquie et en Italie en attendant de se déplacer chez les amis et alliés Russes et Chinois démontre si besoin est que la refondation en cours des rapports de force dans le monde n'est pas qu'une simple vue de l'esprit mais bien un véritable chantier qui se structure en profondeur et dans lequel l'Algérie est bel et bien décidée à prendre part et à apporter son savoir-faire, sa contribution et sa puissance en devenir.

Cette Algérie qui se lève ne laisse cependant personne indifférent notamment ces sempiternels jaloux qui n'aiment ce pays continent que lorsqu'il est saignant. Oui et selon les études les plus crédibles, le développement humain, seul critère objectif d'appréciation de l'émancipation et de la libération d'un peuple, est en Algérie le meilleur du continent et sans doute l'un des meilleurs du pourtour méditerranéen. Si les difficultés inhérentes à toute économie en émergence sont bien réelles, les ingrédients du décollage économique sont bien réunis et la prospérité partagée par tous ne se fera plus attendre.

Nos relations dans l'un de nos anciens articles (1), la relation de notre pays avec la Tunisie que certains qualifient de particulière en convoquant l'histoire, notamment notre guerre de libération nationale, et qui se font conciliants lorsque parfois s'invite l'excès sémantique chez notre voisin de l'est alors que cette relation ressemble pourtant



le plus souvent à un long fleuve tranquille. Qui n'a pas entendu ainsi ces propos virulents frisant l'hystérie de ces commentateurs sportifs, journalistes, représentants de la société civile et autres personnalités politiques comme cet ancien président tunisien. Les récents propos du Président algérien à propos du processus politique actuellement en cours en Tunisie ne sont qu'une invitation à la sagesse et à la clairvoyance indépendamment de toute volonté d'ingérence dans les affaires internes de la Tunisie. Mais il est évident qu'il existe aujourd'hui en Tunisie un axe politique important qui souhaite parasiter la sérénité de la re-

lation algéro-tunisienne parce qu'il obéit à un autre agenda politique dont les deux principaux objectifs sont le rapprochement avec Israël avec peut être à la clé l'ouverture d'une ambassade et le soutien inconditionnel au régime marocain dans le dossier du Sahara Occidental. Cet axe politique ne perd cependant pas le nord et reste lucide puisqu'il veut le beurre et l'argent du beurre. S'agissant de la Tunisie, l'Algérie a toujours dépensé sans compter et personne dans ce pays ne pourra nier l'immense effort solidaire consenti par l'Algérie dans ce cadre et dont une bonne partie a été effectué sous l'autorité de l'actuel Chef de l'état algérien. Sans ou-

blier cette manne financière apportée chaque saison estivale par ces millions de touristes algériens qui au lieu de l'injecter dans les infrastructures touristiques de leur pays préfèrent l'utiliser pour doper l'économie tunisienne. Et n'oublions pas qu'en rompant unilatéralement avec la constance de sa position sur la question du Sahara Occidental qui constituait l'un des fondamentaux de sa relation avec l'Algérie, l'Espagne a appris à ses dépens ce que signifiait la réponse globale de l'Algérie.

Par Salim Metref

(1) Le vrai faux casse-tête tunisien

Cette Algérie qui se lève ne laisse cependant personne indifférent notamment ces sempiternels jaloux qui n'aiment ce pays continent que lorsqu'il est saignant. Oui et selon les études les plus crédibles, le développement humain, seul critère objectif d'appréciation de l'émancipation et de la libération d'un peuple, est en Algérie le meilleur du continent et sans doute l'un des meilleurs du pourtour méditerranéen. Si les difficultés inhérentes à toute économie en émergence sont bien réelles, les ingrédients du décollage économique sont bien réunis et la prospérité partagée par tous ne se fera plus attendre.

Programme

TF1

12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Météo
20.45 My Million
21.00 C'est Canteloup
21.10 Koh-Lanta
23.30 Et alors ?

france 2

15.15 Ça commence aujourd'hui
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.35 Basique, l'essentiel de la musique de la République
20.39 Simplissime
20.44 Une minute à Cannes
21.00 Un si grand soleil
21.10 Sorry We Missed You
23.55 Les effrontées

M6

10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
15.50 Les reines du shopping
16.00 Incroyables transformations
16.55 Mieux chez soi
17.25 Mieux chez soi
19.45 Le journal
20.10 Météo
21.10 9-1-1
23.35 9-1-1

france 3

06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.10 Des chiffres et des lettres
20.00 Saveurs de saison
20.10 De l'ombre à la lumière
20.45 Tout le sport
21.00 Ma maison de A à Z
21.05 Météo
21.10 Tellement proches
22.40 La doc et le véto
22.55 a doc et le véto : Partir, revenir

TV5MONDE

20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse

W9

15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux

CANAL+

13.57 Spectre
16.20 Mourir peut attendre
19.00 Encore vous ?
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.45 Chelsea / Arsenal
20.34 En aparté
21.09 Infiniti
21.59 Infiniti
22.59 lam À l'olympia

cine cinema PREMIER

18.16 Action Women
20.15 Hollywood Live
20.50 Spectre
22.53 Judas and the Black Messiah

france 5

16.00 Les maîtres du chocolat
16.55 C Jamy
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous

TMC

19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre

Direct8

09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

france 4

20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature

cine cinema FRISSON

15.20 La planète des singes
17.40 Permis de tuer
19.12 Being James Bond
20.50 Le transporteur
22.43 Le transporteur III

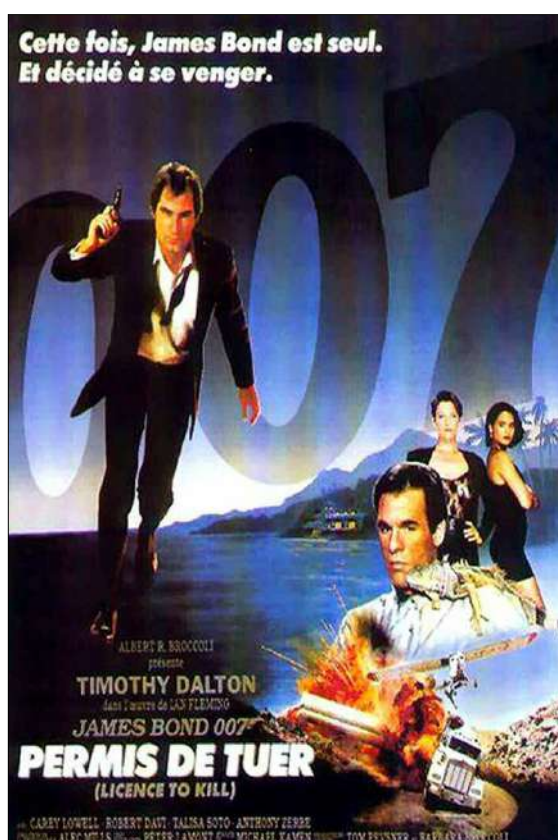
arte

19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Ukraine : la fin du monde russe ?
20.55 Zelensky, l'homme de Kiev
22.30 Guerre en Ukraine - Entretien

EUROSPORT

17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 17.40

Permis de tuer

Film d'action de John Glen

→ Décidé à venger ses amis, assassinés par un redoutable trafiquant de drogue, l'agent secret de Sa Très Gracieuse Majesté prend le risque de se mettre hors la loi au regard de sa hiérarchie.

Ciné Frisson - 20.50
Le transporteur

Film d'action de Louis Leterrier

→ À cause d'une minute de compassion, un ex-militaire reconverti dans le crime tombe au beau milieu d'un règlement de comptes. L'enjeu de la bataille : une jeune et jolie Asiatique, que les méfaits de son papa mafieux mettent hors d'elle.



Ciné Premier - 20.50

Spectre

Film d'action de Guy Ritchie

→ Le prince héritier d'Autriche a été découvert mort. Les premiers éléments font penser au suicide, mais pour Sherlock Holmes il s'agit bel et bien d'un meurtre. Pour l'inspecteur Lestrade, la cause de la mort du prince héritier d'Autriche ne saurait faire l'ombre d'un doute : il s'agit évidemment d'un suicide.

LIRE EN FÊTE À MÉDÉA

RICHE PROGRAMME PROPOSÉ AUX LECTEURS

Un programme d'animation riche et varié a été élaboré par la direction de la culture et des arts de Médéa à l'occasion de la manifestation «Lire en fête» qui s'est ouverte jeudi, a-t-on appris auprès de cette direction. S'étalant du 2 au 6 juin courant, la manifestation «Lire en fête» marque son retour, après une éclipse de trois années en raison de l'épidémie de la Covid-19, en offrant aux enfants un programme diversifié comprenant des activités ludiques, des divertissements, des concours de calligraphie arabe et de dessin, a-t-on indiqué.

Outre le volet animation et divertissement, cet événement culturel consacre une large place à la lecture et aux livres, à travers la mobilisation de plusieurs bibliothèques et salles de lecture communales où les enfants peuvent consulter le livre de leur choix et s'essayer, pour d'autres, à la lecture, avant le début des grandes vacances de l'été, a-t-on ajouté. Selon la même source, le but de cette manifestation culturelle est d'inciter les enfants à renouer avec la lecture et les emmener à franchir les portes de ces espaces, de sorte à les réconcilier avec la lecture et maintenir le lien avec le livre même durant ces vacances.

Une bibliothèque mobile va sillonner, au cours de cet événement, les communes de Mihoub, Ksar-el-Boukhari, Ouled-Antar, El-Omaria, Djouab et Draa-Smar pour permettre aux enfants de s'initier à la lecture, de rompre avec leur monotonie quotidienne et de renouer, surtout, avec l'acte de lecture, a-t-on conclu.

R.C.

«Andaloussiates El Djazair»

Belle prestation de l'Ensemble «El Djenadia» de Boufarik

→ Les 17^{es} «Andaloussiates El Djazair» continuent d'enchanter le public algérois, avec une prestation de grande qualité rendue, jeudi soir à Alger, par l'association culturelle de musique andalouse, «El Djenadia» de Boufarik, devant un public conquis, relativement nombreux.

Accueillies à la salle Ibn-Khaldoun depuis le 19 mai dernier, les 17^{es} «Andaloussiates El Djazair» ont, pour leur troisième semaine, mis en avant le rendu de la grande Ecole «El Djenadia», digne héritière du patrimoine de la musique andalouse, dont l'orchestre est dirigé d'une main de maître par le maestro, Lamine Bouzar à la percussion. Une trentaine d'instrumentistes, dont 17 musiciennes, ont présenté, une heure et demie durant, trois parties d'un riche programme fait d'extraits de noubet Raml El Maya, de «Hwaza» et de pièces dans le genre «Aroubi», au grand plaisir d'une assistance recueillie, embarquée dans une randonnée onirique aux atmosphères empreintes de solennité. Les pièces, «Ya wahid el asri» (inqileb), «Ya djabiri» (derdj), «Kad Djoumiâa» (inçraf 1), «Beyna ed'd-houlouai» (inçraf 2), «Lehhib ech'chems» (inçraf-kh'lass), «Harramtou bik nouâassi» (kh'lass 1) et «Aâchiatoun» (kh'lass 2), ont été brillamment rendues dans le respect des normes académiques de ce genre de musique savante. Dans une ambiance de grands



soirs, les voix, aux larges tessitures, présentes et étoffées des sopranos et des ténors de l'Ensemble de Boufarik, ont enchanté l'assistance qui a ainsi pu apprécier les envolées techniques et mélodiques de, Meriem Si Ahmed, Insaf Abdelbaki, Anita Tiziri Rabhi, Dina El Djennadi, Sara Benmesaï, Haroun Chettab et Nassim Boughezala.

«ghayet el meksoud» (inçraf zidène), «Ah nar el forqa» (hawzi), «El khendoud Ez'Zhirâ» (aroubi), «Ya nassim Er'Rawdi» (kh'lass 1) et «Rimoun nedret'ni» (kh'lass 2), ont constitué les titres de la deuxième partie, très applaudie par le public. Virtuoses à l'instrument, les solistes, Insaf Sabrine Bounedal à la mandoline, Dikra Ait Ali et Mohamed Réda Meddour au luth, Sirine Loucif (12 ans) au qanun, Sid Ali Boumezal au violon, Youcef Lekhal au nay (flûte arabe), ainsi que les frères Saidani, Akram (14 ans) et Aylane (12ans) ont également fait montre de toute l'étendue de leurs talents à travers

leurs interprétations, marquées d'ornements techniques dans les différents istikhbars.

Sur des rythmes irréguliers aux cadences maintenues par les «Nekkaret» (petite percussion à deux tambours), les variations modales portées par les sonorités denses des instruments à cordes (oud, kouitra, contrebasse et mandoline) et celles aigües et mélancoliques des violons et du nay, ont judicieusement dessiné les traits de l'identité sonore du genre andalous.

«Daâni ya laymi» (istikhbar ghrib), «Aâyit saber» (hawzi 1) et «Hadh el wah'ch» (hawzi 2), ont été entonnés durant la dernière partie du spectacle, menée à son terme avec «Jahegh vezzaf dha meziane» une reprise de Akli Yahiaten demandée par le public qui a eu du bon répondant, adressant à l'endroit des artistes, des applaudissements répétés et des youyous nourris.

Sous l'œil bienveillant de son président, Abdelkader Essemiani, l'Ensemble «El Djenadia» est at-

tendu le 17 juin à Alger, à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth, et le 01 juillet, au même endroit, en célébration du 60^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse avec notamment, la prestation très attendue du «Trio SAMAA» issu de l'association.

Créée en 1985, l'association culturelle de musique andalouse, «El » de Boufarik doit son nom au regretté Cheikh Boualem Djenadi (1903-1972), artiste de talent dans le genre Hawzi et Aroubi, natif de la région.

L'Ensemble se fixe pour objectif la nécessité de «Faire revivre le patrimoine musical andalou et le perpétuer» et celle d'asseoir les fondements d'une «Ecole d'où émergeront les futurs talents et virtuoses dans le domaine de l'art andalous».

Comptant à son actif une vingtaine d'albums, l'association «El Djenadia» de Boufarik a plusieurs fois été distinguée dans différentes manifestations de musique andalouse, en Algérie et à l'étranger.

Satisfait jusqu'alors de la «bonne organisation», par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, des «17es Andaloussiates El Djazair», le premier responsable du département de programmation de cette institution, Fodil Hammouche, espère voir lors des prochains concerts, «plus de monde dans la salle Ibn Khaldoun», où ce grand rendez-vous des associations de musique andalouse, se poursuit jusqu'au 10 juin.

R.C.

Bijoux traditionnels à Batna

Un patrimoine qui a préservé son éclat

Les régions de Oued Abdi et Oued Labiod, dans la wilaya de Batna, sont réputées depuis des lustres pour la spécialisation de leurs habitants dans la fabrication de bijoux traditionnels, un métier plusieurs fois séculaires dont les arcanes se transmettent de père en fils. Cette profession ancestrale dont les principaux traits de conception et de décoration de ses produits sont intrinsèquement liés à la nature de la région des Aurès, conserve à ce jour, son éclat et son attrait perpétués par une corporation qui s'affirme en gardienne jalouse du patrimoine culturel de la région. Artisan bijoutier, Mohamed Ameghchouche affirme avoir appris les secrets de ce métier de son grand-père, son père et de ses deux sœurs Hamama et Kouka qui ont été les premières femmes à exercer cette profession. Selon la tradition de la famille, la confection de bijoux traditionnels est une activité ancestrale aux origines immémoriales exercée de M'chouneche (wilaya de Biskra) à Oued Taga (Batna) en passant par Bouzina, Menaâ, Nara, Chir, Theniet El Abed et Arris. Le bijou traditionnel chaoui authentique est simple et sans coloration avec des motifs en formes géométriques, végétales et animales et, rarement, ce bijou est orné d'une pierre rouge ou verte à l'instar de l'Imesseken ou tibzimen qui sert à épingleur El Melehfa (tenue des femmes des Aurès) au niveau des épaules, assure cet artisan. Les artisans de la région qui ont acquis une grande expérience dans le moulage, ont excellé dans la fabrication de bijoux pour orner presque chaque partie du corps de la femme de la tête au pied avec notamment Timcherfen (boucles d'oreille), ley (collier), les bracelets dont le nombre peut at-

teindre jusqu'à 12 dans chaque poignet et El Khelhel (anneau de cheville). Selon le président de l'association Azeta Nelhaf (tissage d'El Melehfa), Kamel Radjeï, la plupart des artisans tirent les motifs décoratifs de leurs bijoux des motifs avec lesquels les femmes tisserandes décoorent leurs tapis dans la région. Le bijou traditionnel a toujours la côte chez les femmes de la région dont beaucoup tiennent à le porter non pas seulement lors des fêtes, mais aussi au cours de leur vie de tous les jours, exprimant ainsi leur attachement à ce patrimoine ancestral, a relevé Kamel.

De leur côté, de nombreux artisans tiennent à reproduire à l'authentique les vieux bijoux chaouis en tant que patrimoine culturel de la région et support de promotion du tourisme local, a-t-il encore noté.

La bijouterie, le métier le plus répandu

Les statistiques de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Batna montrent que la bijouterie constitue le métier le plus répandu dans la wilaya, aussi bien dans un cadre légal qu'informel. Le nombre d'artisans bijoutiers traditionnels dépasse 483 et celui des bijoutiers est de 1.312, selon le directeur du secteur, El Ayeche Keraba, qui souligne que la plus grande concentration d'artisans se trouve dans la ville de Batna, suivie d'Oued Taga, Menaâ, Chir, Theniet El Abed, Bouzina et Arris. Au regard de l'importance de cette activité, une association des artisans bijoutiers a vu le jour en 2006 devenant en 2020 une association nationale qui a signé un accord de partenariat dans le cadre du programme d'appui aux associations profes-

sionnelles de la coopération technique algéro-allemande, selon la même source. L'année 2015 a connu, a ajouté M. Keraba, le lancement du cluster de bijoux à Batna dans le cadre du projet de développement des clusters dans les industries culturelles créatives dans le Sud de la Méditerranée, financé par l'Union européenne avec la contribution de la coopération italienne et mis en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi).

Selon la même source, l'un des objectifs du projet a été le développement des compétences des artisans par l'acquisition des techniques modernes et le développement de la qualité du produit pour le rendre exportable en le conformant aux normes internationales à travers les stages et les ateliers créatifs.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la valorisation de cette profession dans ses deux volets de bijoux traditionnels et bijoux, a indiqué le chef de département de développement au sein de la CAM de Batna.

S'agissant des bijoux traditionnels, les artisans locaux ont développé leurs compétences en maîtrisant des techniques nouvelles de coupe au laser et d'impression 3D, ainsi que la technique en filigrane et de moulage, est-il indiqué.

Sans renoncer au métier des aîeux, les artisans locaux confectionnent aujourd'hui des bijoux en or, en plus de ceux traditionnels en argent qui conservent leur attrait et leur place en tant que patrimoine antique, révélateur de la créativité des anciens artisans de la région.

R.C.

vie pratique

santé

Le laurier noble, l'arme contre les virus



Très prisé dans l'Antiquité, tant sur le plan mythologique que symbolique, le laurier noble ou laurier sauce (*Laurus nobilis*) est devenu une plante condimentaire incontournable. Sur le plan médicinal, on a tort de le réduire à l'usage de son huile essentielle. Cet arbre au feuillage aromatique, toujours vert et dense, est intéressant pour la sphère digestive et rhumatologique. On connaît bien cet arbre méditerranéen en cuisine, mais l'huile essentielle de laurier noble est également dotée de vertus thérapeutiques puissantes, notamment pour renforcer notre immunité.

Les feuilles de laurier se cueillent toute l'année et se consomment fraîches ou sèches. Le plus simple est de prélever les rameaux feuillés et de les suspendre à l'envers pour faire sécher les feuilles très facilement, sachant que le séchage n'altère en rien la puissance de leur arôme. Les fleurs, employées le plus souvent en tisane digestive, sont cueillies en début de floraison, dès le mois de mars. Faites-les sécher en fine couche dans les conditions habituelles, et conservez-les en...

De la famille des lauracées, le laurier noble (*Laurus nobilis*) est un arbuste originaire d'Asie Mineure, que l'on retrouve dans le bassin méditerranéen. Des rameaux de l'arbre on obtient une huile essentielle aux propriétés anti-infectieuse, décongestionnante et anti-inflammatoire grâce à sa teneur en 1,8-cinéole.

Bien l'utiliser

Un stimulant de l'immunité

Pour augmenter sa résistance face aux virus, masser sous la plante des pieds avec deux gouttes d'huile essentielle de laurier noble pure tous les matins, cinq jours sur sept.

Pour assainir l'air

Afin d'éviter la propagation de microbes dans l'air, déposer deux gouttes d'huile essentielle de laurier noble et huit gouttes d'essence de citron assainissante dans un diffuseur à nébulisation ou à air pulsé (attention aux diffuseurs à vapeur d'eau, car les virus se propagent par les gouttelettes) dix minutes trois fois par jour. Ne pas le faire en...

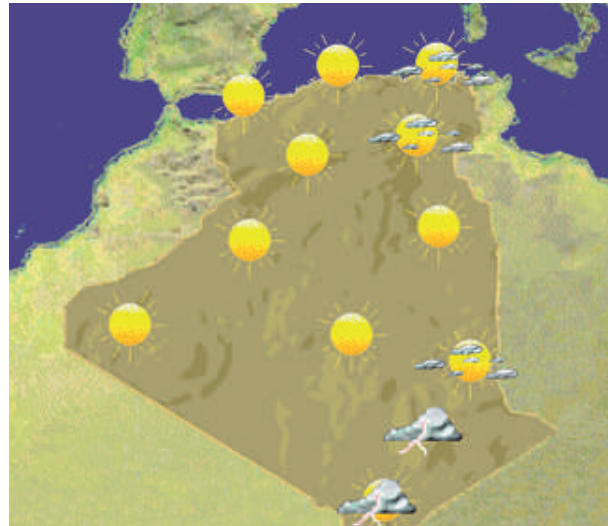
Météo

Dimanche 5 juin : 32°C

→ Dans la journée :
Ciel plutôt dégagé
Précipitations : 10%
Humidité : 58%
Vent : 11 km/h

→ Dans la nuit :
Ciel plutôt dégagé
Précipitations : 13%
Humidité : 67%
Vent : 39 km/h

Alger :
Lever du soleil : 05:29
Coucher du soleil : 20:03



Santé

Les remèdes de grand-mère contre les remontées acides



→ Les reflux gastro-œsophagiens provoquent brûlures d'estomac et régurgitations acides. Chez certaines personnes, ces reflux peuvent se manifester de manière chronique. Citron, jus de pomme de terre ou camomille romaine, des remèdes naturels peuvent pourtant aider à traiter ces maux efficacement.

Les aliments alcalins atténuent l'acidité

Pour tamponner l'excès d'acidité du contenu de l'estomac, misez sur des aliments dits alcalins. Quelques-uns sont particulièrement intéressants en cas de remontées acides : le ci-

tron. Contrairement à ce que son goût acide pourrait laisser penser, le citron est bel et bien un aliment alcalin. Faites une minicure (de quelques jours) de citron, sous forme d'eau additionnée d'un jus de citron pris le matin, à jeun.

La pomme de terre est aussi un aliment alcalin réputé efficace contre l'acidité excédentaire de l'estomac. L'idée n'est pas de jongler entre purée le midi et pommes de terre sautées le soir (régime risquant de ne pas être bon pour la balance !), mais de miser sur le jus de pomme de terre, que vous pouvez fabriquer comme suit : râpez une pomme de terre crue, puis prélevez son jus en la pressant dans un tamis ou une gaze.

Le bicarbonate de soude éteint le feu

Le bicarbonate de soude neutralise l'excès d'acidité, c'est pourquoi on le trouve dans de nombreuses spécialités anti-reflux. Il peut être pris sans danger chez la femme enceinte, car il n'est pas toxique. Conseil : mélangez une demi-cuillerée à café de bicarbonate de soude alimentaire dans un verre d'eau tiède, avec un trait de jus de citron (pour limiter l'effervescence dans l'estomac... source de gargouillis !), et prenez ce breuvage avant le repas.

Délices du jour

QUICHE THON, TOMATES ET MOZZARELLA

INGRÉDIENTS

- 1 rouleau de pâte brisée
- 4 cuillères à café de moutarde
- 1 boîte de thon au naturel
- 4 tomates
- 200 g de mozzarella
- 2 œufs
- 15 cl de crème (semi-épaisse de préférence)
- 1 cuillère à soupe de farine
- Basilic
- Persil
- Poivre
- Sel

Horaires des prières

Dimanche 6 dhou el qaida 1443
5 juin 2022

Dhor 12h46

Asser 16h36

Maghreb 20h02

Icha 21h46

Lundi 7 dhou el qaida 1443

6 juin 2022

Fedjr 03h31



PRÉPARATION

Préchauffez le four à 200°C (thermostat 6-7). Déroulez la pâte brisée dans un moule à tarte beurré, et piquez le fond à la fourchette. Étalez la moutarde sur le fond de tarte, puis émiettez le thon par dessus. Recouvrez ensuite des tomates coupées en dés, puis de la mozzarella également coupées en petits cubes. Dans un bol, battez les œufs avec la crème fraîche, puis ajoutez la cuillère à soupe de farine qu'il faut bien délayer; salez et poivrez. Versez cette préparation sur la tarte, puis parsemez de basilic et de persil. Enfourez la tarte pendant environ 40 mn.

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Ligue 1 (33^e journée)

L'Olympique de Médéa officiellement en Ligue 2

→ L'Olympique de Médéa est le quatrième club relégué en Ligue 2. La formation du Titteri a perdu définitivement tout espoir de maintien après avoir été battue hors de ses bases par l'USM Alger (4-0), à l'occasion de la 33^e journée du Championnat national de Ligue 1.

Il n'y a plus de suspense dans la course au maintien. Après le WA Tlemcen, le RC Relizane et le NA Hussein Dey, l'Olympique de Médéa a, lui aussi, fait ses adieux à la Ligue 1. Condamnés à gagner sur la pelouse de l'USMA, pour entretenir le maigre espoir de se maintenir, les Olympiens ont échoué dans leur tâche, d'autant plus que le NC Magra est parvenu à assurer sa survie en s'imposant en déplacement face au CR Belouizdad (1-2). Les réalisations de Belkacemi (19'), Othmani (44') et Merbah (54') et Alilet (73') ont acté la relégation de l'OM et permettent aux Rouge et Noir de rejoindre la JS Saoura sur la 3^e marche du podium (54 pts). Dans les autres rencontres, le HB Chelghoum Laïd a étrillé le Paradou AC (3-0), tandis que le RC Relizane et le RC Arbaâ ont fait match nul (3-3). Cette 33^e et avant-dernière journée se poursuivra dimanche avec comme enjeu la seconde place du podium qualificative pour la Ligue des champions d'Afrique. Ce second billet se disputera dans un duel à distance entre la JS Kabylie et la JS



■ L'Olympique de Médéa a mal négocié le dernier virage.

Saoura. Si les Sudistes vont évoluer sur du velours avec la réception d'une formation du NAHD déjà condamnée au purgatoire, les Canaris devront faire attention en accueillant une équipe du CS Constantine toujours en

course pour une place en Coupe arabe. Pour rappel, le CR Belouizdad a officialisé son 9^e titre de champion, le 3^e consécutif, mardi dernier, après avoir disposé de l'US Biskra.

R. S.

Résultats partiels :

RCR - RCA	3 - 3
HBCL - PAC	3 - 0
USMA - OM	4 - 0
CRB - NCM	1 - 2

Dimanche 5 juin :

ASO - MCA	17h
JSS - NAHD	19h
MCO - WAT	19h
USB - ESS	19h
JSK - CSC	19h

Classement

	Pts	J
1. CR Belouizdad	67	32
2. JS Kabylie	60	32
3. JS Saoura	54	32
4. USM Alger	54	32
5. Paradou AC	50	32
6. CS Constantine	49	32
7. MC Alger	49	32
8. ASO Chlef	49	32
9. ES Sétif	47	30
10. US Biskra	46	32
11. HBC Laïd	44	33
12. RC Arbaâ	43	33
13. MC Oran	42	32
14. NC Magra	42	33
15. O Médéa	35	33
16. NA H. Dey	22	31
17. RC Relizane	20	33
18. WA Tlemcen	13	31

TOURNOI AS

Tournoi des As : Le NBS écarte le MCA et prend option pour le titre

Le NB Staouéli a pris une sérieuse option pour le titre après avoir battu le MC Alger (81-74), à l'occasion de la seconde journée du tournoi des As jouée ce vendredi à la salle OMS Chahreddine Chahlef d'Annaba. Avec deux succès de rang, le NBS s'est mis dans les meilleures dispositions pour aller chercher le 4^e sacre de son histoire. Après avoir réussi son entame de ce tournoi des As, en disposant jeudi du CSC Gué de Constantine (58-42), les gars de la banlieue ouest d'Alger en enchaîné avec une seconde victoire glanée face au MCA (81-74), donné pourtant favoris pour le titre. En effet, avec ce deuxième revers consécutif, les Vert et Rouge sont désormais hors course pour le titre.

CSC Gué de Constantine crée la surprise

De son côté, le CSC Gué de Constantine a rempli pleinement son rôle d'outsider dans ce sprint final. Après avoir gagné sa place dans le dernier carré, les protégés d'Amine Cheniaf ont réussi à créer la surprise en damant le pion au WO Boufarik. Dans un match à rebondissements, conclu par les prolongations, le CSC Gué de Constantine est parvenu à s'imposer sur le score de 69 à 66.

Football

Algérie-Iran le 12 juin à Doha

L'équipe nationale de football devrait disputer un match amical préparatoire face à son homologue iranienne, le dimanche 12 juin à Doha, en vue des prochaines échéances, a indiqué vendredi le chargé de communication de la Fédération algérienne (FAF), Salah-Bey Aboud. «Nous avons trouvé un accord avec la Fédération pour la programmation d'un match amical le 12 juin à Doha. Il reste quelques détails administratifs avant l'annonce officielle», a-t-il indiqué sur les ondes de la Radio nationale. Avant le match face à l'Iran, l'un des qualifiés pour le prochain Mondial 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre), la sélection algérienne a entamé les qualifica-

tions (Gr. F) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, en recevant d'abord l'Ouganda samedi au stade 5-Juillet d'Alger, avant de se déplacer à Dar Es-Salaam pour défier la Tanzanie le mercredi 8 juin, pour le compte de la 2^e journée. Le Niger est l'autre pensionnaire du groupe. L'Algérie et l'Iran s'étaient déjà rencontrés le 27 mars 2018, en match amical disputé à Graz (Autriche), remporté par les Iraniens (2-1). Lors de la conférence de presse tenue lundi au Centre technique national de Sidi Moussa, le sélectionneur national Djamel Belmadi a exprimé son désir de jouer ce match amical, pour donner aux 7 nouveaux joueurs convoqués de temps de jeu. Pour rappel, l'équipe

nationale reste sur une cruelle élimination en barrages de la Coupe du monde 2022, au terme de la double confrontation disputée les 25 et 29 mars dernier face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2).

Ligue des Nations La France, tenante du titre, renversée par le Danemark

Sans leur sélectionneur Didier Deschamps, endeuillé, les Bleus ont concédé une défaite face au Danemark en Ligue des Nations (1-2). Malgré l'ouverture du score de Benzema, la France a été rattrapée par un doublé de l'attaquant des Vikings Andreas Cornelius. Les Bleus ont craqué dans les derniers instants de leur duel contre le Danemark, lançant par une cruelle défaite 2-1 la défense de leur titre en Ligue des Nations, vendredi à Saint-Denis, où Kylian Mbappé est sorti sur blessure. Six jours après son sacre en Ligue des champions, au même endroit, Karim Benzema avait pourtant fait chavirer les quelque 75 800

spectateurs recensés au Stade de France. Une affluence plus vue depuis deux ans et demi au gré des restrictions sanitaires et des déplacements à travers l'Hexagone. Mais l'avantage offert par l'avant-centre du Real Madrid (51') a fondu sur un doublé opportuniste d'Andreas Cornelius (68', 88'), sorti du banc des remplaçants pour sauver les Rouge et blanc. Les Bleus enregistrent leur première défaite de la saison, le premier échec depuis l'Euro l'été dernier. Les voilà désormais troisièmes du groupe derrière le Danemark et l'Autriche, victorieuse en Croatie (3-0), où les Bleus effectuent leur prochain déplacement, lundi prochain.

Roland-Garros

Nadal en finale après l'abandon sur blessure de Zverev

Rafael Nadal s'est qualifié vendredi 3 juin pour la finale de Roland-Garros après un match écourté par la blessure d'Alexander Zverev, contraint à l'abandon avant le tie break du deuxième set. Nadal jouera sa 14^e finale sur la terre battue parisienne dimanche contre Casper Ruud (8^e) ou Marin Cilic (23^e). Cette demi-finale de Roland-Garros était partie pour figurer dans la rubrique anthologie avant que survienne le drame. Un Alexander Zverev contraint d'abandonner alors qu'il était mené 7-6 (10/8), 6-6 après un bras de fer de plus de trois heures. L'Allemand s'est en effet violemment tordu la cheville droite après son ultime frappe et a été évacué dans un fauteuil roulant avant de revenir en béquilles officialiser son abandon. L'épilogue cruel d'un match dantesque car avant la blessure de Zverev, les deux joueurs disputaient un match marathon : après un peu plus de trois heures de jeu, ils n'avaient pas encore bouclé la deuxième manche. Chacun des deux sets a duré le temps d'un match de foot. «C'est très dur, je suis très triste pour lui, a réagi Nadal en évoquant la blessure de son adversaire. Il jouait un tournoi incroyable, je sais combien il se bat pour gagner un Grand Chelem. Il n'a vraiment pas eu de chance, mais je suis sûr qu'à l'avenir il va en gagner,

et pas un, mais beaucoup plus. Bien sûr, être en finale de Roland-Garros une fois de plus est un rêve, mais en même temps, que ça se termine comme ça, le voir pleurer dans les vestiaires, c'est un moment très difficile». Le gaucher majorquin a empoché le premier de très haute lutte, après avoir fait face à quatre balles de set d'affilée dans le jeu décisif (de 6-2 à 6-6).

Quatorzième finale

L'Allemand de 25 ans a réussi le meilleur début de match en breakant d'entrée et en menant 4-2. Mais Nadal a recollé, puis s'est procuré trois premières balles de set à 5 jeux à 4. En vain. L'Espagnol a fini par conclure à sa sixième occasion dans le tie-break. Dans le deuxième set, tout aussi disputé, presque tous les jeux de service ont donné lieu à des breaks, et Zverev n'a pas su conclure quand il a servi à 5 jeux à 3 pour égaliser à une manche partout. Nadal, treize fois lauréat sur la terre battue parisienne depuis 2005, y jouera sa quatorzième finale dimanche 5 juin contre Casper Ruud (8^e). En demi-finale de Roland-Garros, le Norvégien de 23 ans, a su profiter de la fébrilité de Marin Cilic pour le battre en quatre sets (3-6, 6-4, 6-2, 6-2) et 2 h 55 de jeu.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur financier : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El**

en direct

Tournoi des As

Le NBS écarte le MCA et prend option pour le titre

le match à suivre

Football

Algérie-Iran le 12 juin à Doha

football

Ligue 1

L'Olympique de Médéa officiellement en Ligue 2

Le football, il y a celui qui trie, hiérarchise, accepte et refuse

Un expert disait : (Dans le football), il y a de l'info sportive, plus le rôle du récepteur devient central, car contrairement à ce que l'on a longtemps cru, et qui a été invalidé par les faits, le récepteur n'est jamais passif, il sélectionne, il trie, hiérarchise, accepte, refuse, et plus il expose à un flux croissant d'information sportive, puis il se tiendra à distance. Cette analyse est encore valable aujourd'hui.

Les supporters, eux, continuent de croire en Belmadi au moment où les consultants et le boss des Verts regardent pourtant la même réalité, mais différemment, à la condition que chacun étale ses éléments d'infos qui seraient source de divergences, pointe visible de l'iceberg. Logique de l'information sportive et logique de la connaissance n'est que complémentaire pour rendre compte d'un monde sportif dont les frontières de la communication ne cessent de s'élargir. Enfin, retenons que le rôle des journalistes est primordial dans la consolidation de la relation entre supporters et leur équipe nationale.

Il est là, mais pour qui ?

Le Lyonnais Auar se trouve actuellement en Algérie, dans la région d'Aïn Témouchent et pas seulement pour passer ses vacances, assure *La Gazette du Fennec* : «Aouar aurait en effet dans l'idée de prendre la température quant à un revirement en faveur de l'Algérie et il envisagerait d'envoyer rapidement une lettre d'engagement à la Fédération algérienne de football pour l'informer de ses intentions. Reste à savoir si le sélectionneur Djamel Belmadi».

Les éliminatoires, premières palpitations

En attendant, les matches éliminatoires se poursuivent un peu partout avec comme objectif de sauter toutes les barrières et s'aligner avec les meilleures équipes qui se battront en janvier



■ Le Lyonnais Auar se trouve actuellement en Algérie.

(Photo > D. R.)

prochain pour la CAN-2023. Le Rwanda s'est fait une légère accélération à l'extérieur lors du match qui l'avait opposé en déplacement au FNB Stadium de Johannesburg au Mozambique ce jeudi, où il s'est partagé le nombre de points que les Amavubi sont parvenus à ramener un point (1-1). Les supporters ont dû attendre la 65' pour voir Blaise Nishimwe profitant d'une relance ratée et de la position avancée du gardien adverse, ouvrir le score sur une superbe inspiration (0-1, 65'). Pas pour longtemps puisque les trois points s'envolent dès la 68' lorsque Stanley Ratifo en a profité pour

égaliser dans la foulée de la tête à bout portant pour les Mambas (1-1, 68').

Sur un autre stade, et lors d'un autre match

L'Angola marque et prend ses trois premiers points face à la Centrafrique sur le score de 2-1. Ailleurs, c'est la Libye qui réalise sa première victoire 1-0 sur le Botswana, alors que le Ghana cartonne face à Madagascar sur un score lourd de 3-0. Arrivé ensuite le Mozambique qui n'a pas pu empêcher, sur son terrain, les trois points mais s'est contenté d'un seul point face au Rwanda (1-1). Arrive

la Tunisie qui faisait face à une équipe qui aurait pu créer la surprise, mais tout se ficela en seconde mi-temps où les Tunisiens confirment leur suprématie face à la Guinée Equatoriale en inscrivant 4 buts.

La Côte d'Ivoire a attendu la seconde mi-temps pour...

Journée du vendredi. 1^{re} entrée en lice de la Côte d'Ivoire face à la Zambie et première pour le nouveau sélectionneur Jean-Louis Gasset, de décoller avec une nette victoire (3-1). Hubert Velud a, lui aussi, entamé son mandat par une victoire face au Burkina Faso. Contraint de recevoir Marrakech au Maroc, le demi-finaliste de la dernière édition a pris une bonne mi-temps avant de prendre la mesure du Cap-Vert et rafler les trois points grâce au 2-0. Dans l'autre match du groupe, le Togo et l'Eswatini partagent les points un peu plus tôt à Lomé (2-2). A suivre mardi Eswatini-Burkina Faso et Cap Vert-Togo.

Résumé de H. Hichem

Résultats partiels :

1^{re} journée

Mercredi 1er juin :

Ghana - Madagascar 3-0

Angola - Centrafrique 2-1

Libye - Botswana 1-0

Jeudi 2 juin :

Tunisie - Guinée équatoriale 4-0

Mozambique - Rwanda 1-1

Vendredi 3 juin :

Comores - Lesotho 2-0

Togo - Eswatini 2-2

Côte d'Ivoire - Zambie 3-1

Dimanche 5 juin :

Gr D au Caire : Egypte - Guinée

Gr D à Lilongwe : Malawi - Ethiopie

Jeudi 9 juin :

Gr A à Abuja : Nigeria - Sierra Leone

Gr A (lieu non communiqué) :

Guinée - Bissau-Maurice

Gr K à Rabat : Maroc - Afrique du Sud

■ La Chaîne L'Equipe : Portugal - Suisse à 18h30

■ BeIN Sports 1 : Egypte - Guinée à 19h

La Der

Ligue des champions : Le Real Madrid veut des explications sur l'organisation de la finale

Près d'une semaine après avoir remporté la finale de Ligue des champions face à Liverpool, le Real Madrid a dénoncé la gestion de ce match de football marqué par de nombreuses violences et débordements, autour du Stade de France. Dans un communiqué daté du 3 juin, la formation espagnole exige «des réponses et des explications pour déterminer qui sont les responsables qui ont laissé les supporters sans surveillance et sans défense». Une semaine après les scènes de chaos autour du Stade de France, la pression ne redescend toujours pas. Cette fois, c'est le Real Madrid, vainqueur 1-0 face à Liverpool de cette finale de Ligue des champions tant décriée, qui est monté au créneau. Dans un communiqué diffusé ce 3 juin 2022, le club espagnol de football a souhaité prendre la «défense de

[ses] supporters victimes de ces événements». La formation madrilène réclame tout d'abord des explications sur le choix de Saint-Denis pour l'organisation de cette rencontre, retirée le 25 février à Saint-Petersbourg du fait de l'invasion russe en Ukraine. «Nous exigeons également des réponses et des explications pour déterminer qui sont les responsables qui ont laissé les supporters sans surveillance et sans défense. Supporters dont le comportement général a été exemplaire à tout moment, poursuit le Real Madrid. Comme l'ont montré les images édifiantes des médias, de nombreux supporters ont été agressés, harcelés, attaqués et volés avec violence. Ces événements ont également eu lieu alors qu'ils se déplaçaient en voiture ou en bus, craignant pour leur intégrité physique. Certains

d'entre eux ont même dû passer la nuit à l'hôpital en raison de leurs blessures».

Témoignages accablants

Depuis le 28 mai, de nombreuses vidéos et témoignages appuient les commentaires de visiteurs anglais et espagnols sidérés par la situation en marge de la rencontre, qui a débuté avec plus de 30 minutes de retard : des spectateurs sans billets qui escaladent les grilles, des familles et des supporters aspergés de gaz lacrymogènes, d'autres victimes de vols ou d'agressions autour de l'enceinte de 80 000 places... L'organisation et l'attitude des forces de l'ordre avant le match Real Madrid-Liverpool ont été particulièrement pointées du doigt côté espagnol et, surtout, en Angleterre.